



Fonds Gaston et Paulin Paris

Le fonds d'archives Gaston et Paulin Paris est constitué de leurs archives personnelles et scientifiques conservé par l'EPHE après la mort de Marie Sophie Marguerite Mahou, épouse de Gaston Paris. Il vient compléter la bibliothèque « Gaston Paris » - 5602 livres - versée dans les collections générales de la bibliothèque et identifiée par la mention « Fonds Gaston » dans le catalogue de la bibliothèque de l'EPHE.

Instrument de recherche : <http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=FileId-1659>

**« Histoire des sons de la langue française (suite) »
Cours prononcé dans le cadre des cours libres d'enseignement supérieur
de la rue Gerson puis à l'EPHE en 1869**

Cote	EPHE4PAR/052
Dates	1869
Description	Histoire des sons de la langue française (suite) : notes de préparation des cours. Notes pour le Collège de France. Travaux de recherche : transcriptions littéraire 1 carnet, 81 pages. 205 x 135 mm.
Calames	http://www.calames.abes.fr/pub/#details?id=Calames-2017101212104893657

Référence bibliographique :

Gaston Paris, cours et conférences, « histoire des sons de la langue française » prononcé dans le cadre des cours libres d'enseignement supérieur de la rue Gerson puis à l'EPHE en 1869, fonds Gaston et Paulin Paris, EPHE4PAR/052, Paris, conservé par l'EPHE.

Modalités d'accès

Sur rendez-vous.

archives@ephe.sorbonne.fr



Cours de la Salle Gerson
1867

4. Au bas de la même colonne, le Chant du pèlerin.
cimetière

8

9

12

15

18

21

Si misere

Si mi

Si mi

Si mi

Si

17

Cours de la rue Gerson.

Deuxième année.

2^e semestre.

Histoire des sons de la langue française
(suite).

G. Paris

1, rue d'Assas.

Chapitre # Généralité.

Mais qu'ici nous n'avons étudié que les diphtongues voyelles
simples de la langue française, entendait pas la celles
qui se pronoucent et s'écrivent simple. Nous arrivons
maintenant à ces combinaisons de voyelles qui sont
dans notre langue sont apparentes, soit réelles, c'est à
dire qu'il s'agit que nous étudions également les voyelles
diphtongues que nous prononçons comme elle s'écrivent,
et celles que nous écrivons seulement, le prononçant comme
de voyelles simple. Les dernières, en effet, sont dues
au caractère archaïque de notre écriture; en réalité
elles ont été anciennement des diphtongues, et le hasard
ayant voulu qu'à l'époque où se forma notre tradition
orthographique elles aient encore été diphtongues, elles
se sont maintenues dans l'orthographe malgré leur
disparition de la langue vivante: c'est à ce titre que nous
les étudions. — L'étude des diphtongues est plus complexe
qu'elle en est de celle des voyelles; on ne peut la faire sans
rapporter une fois de plus les principes généraux et déter-
miner les principes spéciaux qui la régissent.

On appelle proprement diphtongue, d'après la termino-
logie consacrée, le son qui se compose de deux voyelles prononcées
dans une même émission de voix et ne formant pas conséquem-
ment une syllabe. Quand le son se termine à la fin de la syllabe accentuée,

il n'y a qu'une des deux voyelles qui puisse avoir l'accent, et suivant que cette voyelle est la première ou la seconde, la diphthongue a un caractère tout-à-fait différent. Nous appelons diphthongues fortes celles qui sont accentuées sur la première, et d. faibles celles qui sont accentuées sur la deuxième. Si nous regardons l'ensemble du vocalisme, nous constatons la grande difficulté qui sépare, dans la combinaison de voyelles, les voyelles de la 1^e série de celles de la 2^e. En effet, les diphthongues fortes se composent toujours de combinaisons de 2 voyelles de la 1^e série avec des v. de la 2^e (ai, ei, oi, ^{oi} au, eu, ou), — tandis que les d. faibles se composent de voyelles de la 2^e série en 1^{er} et de v. de la 1^e série en 2^e lieu (ia, io, i^o, io) ou de 2+2 (iu, ui) (= ii, ui). Les voyelles intermédiaires e, o peuvent jouer les deux rôles (ae, ea, — ao, oa), mais toujours éphémères: ea = ia, oa = aa, et ae = é, ao = ô. — Dans les diphthongues fortes, la 1^e, accentuée, exerce toujours une grande influence sur la 2^e et généralement elle n'absorbe en une seule, intermédiaire: ai = ae = é; au = oo = ô. — Au contraire, dans les d. faibles, la 1^e, non accentuée, s'efface à rarement de l'écriture sur la 2^e; et fait pour qu'elle la prononce qu'on lui trouve peut l'accent, ce qui arrive qqs. — En latin, ae, ao, ui, iu, sont des exceptions; en l'ign. géométr. les diphthongues se composent de a(e, o) + i, u, ou bien de i, u + a(e, o), de telle sorte que les voyelles de la 1^e série ont toujours l'accent. Il arrive souvent que ces voyelles de la 2^e série passent à l'état de semi-voyelles (y, w) au lieu de consonnes (j, v),

ce qui fait passer dans le consonantisme une partie de vocalisme; mais d'autre part il arrive souvent que des consonnes se changent en ces semi-voyelles, peu en voyelles pures (les gutturales pour l'i, les labiales pour l'u), ce qui fait passer dans le vocalisme une partie du consonantisme. — Les voyelles i, u, ii, ont donc les canaux par lesquels se composent les deux grandes divisions des sons purs à la suite l'un de l'autre, et d'est généralement en passant par des diphthongues que qu'on s'aperçoit les échanger. — Il en résulte qu'en cette partie de son étude nous aurons souvent occasion de traiter des consonnes pour les sons de un diphthongue. Ces principes étant posés, si nous regardons le français actuel, nous y trouvons comme diphthongues fortes: ^(a, eu, u) au, ai, ei, oi, ^(a, eu, u) oi, ^(a, eu, u) au, eu (ou), ~~ou~~ mais ces diphthongues n'existent qu'en quelques lieux (une ou deux) sur ail, etc; en réalité elles sont de simples voyelles: ai, ei = é (aimé, plein), au = o (faux), eu = ô (bleu); ou ou a ou un peu absolument différent de celui qu'il semble exprimer; son o est tri-pu de u, son i trois à : o(u)a, et l'accent est sur a: o(a)ô. Ainsi dans l'écrit. française de diphthongues fortes: cf. all. laib, gr. εἶς, pr. cauda, angl. moist, etc. En a-t-il toujours été ainsi? C'est ce que nous aurons à étudier. — Les d. faibles au contraire sont presque toutes représentées par i: ia (diabli), ie (fier) iö (Dieu), io (petit), iu (piou) iü (manque), — moins pour u: oua (parah?), oue (font), oui, ouo (manque), et pour ii: (lia?)

ue (suer), ui (lui), (io manque). — ~~Le~~ la diffinitive que
presente lue et lue se referent en outre pour un autre us.
tu et contraindre avec i (io dans positions, le dans
et ethieisme, ia dans just, pat, etc), ni la prononciation
diffie et la periode off' celle; et une d'ailleurs de mots
moderun, une n'aura pas a une en occuper. En quant
tal, les diphthongues faibles diffieent pas dans l'histoire
et dans la prononciation, sauf oi.

Les sources des diphthongues Francaises sont: 1° les 21
voyelles simples latines, et spécialement les breves accentuees;
2° la reunion en une seule syllabe de voyelles qui se
prononcent en deux et qui etoient adoucies en latin et qui
le sont devenues en francais par la chute d'une voyelle inter-
mediaire; 3° la vocalisation de certaines consonnes qui depuis
la regle generale qui veut que la consonne vocalisee en puisse
jamais compter pour une syllabe.

Dans cette enumeration, je ne compte pas les diphthongues
latines; en effet, une lue ou, la lue francaise ces
traces changees en simple voyelle de son appartenance dans
l'histoire: la changee en o; la latine vulgaire avoit
deja changee ai, oi, en ae, oe, puis en e. Il y a donc
comme si l'on dit plan deuis, quatre periodes dans l'histoire
des voyelles diphthongues latines francaises: 1° la latine
antique supprime la d. latine et la change en simple voyelle;
2° il y a de nouvelles diphthongues substituees a la place
des breves accentuees; 3° la francaise s'ajoute au ajout

par la sguere et l'attraction et la suppression de voyelles ²⁰
intermediaires; 4° la francaise supprime de plus grand
nombre de diphthongues entre les fortes et les faibles considrablement
plusieurs de faibles. C'est la une evolution circulair qui a
par fini son peripeteuse venue la vocalisation francaise. Ainsi
la langue tombe continuellement detruite et se reconstruit
a detruit et se reconstruit a qu'elle vient de air. Cependant
une exaction de plus plus et curieuse plus ou moins, ou convenant
que une qui quelque irregularite, que la consonne a elle, toutes
faites lue sont toutes une marche perpetuelle dans le meme
sens: l'allegement et la rapidite de la prononciation, l'etraction
fin des voyelles. Une retrocession au bout de cette marche, l'epur-
me vers l'usage antique en l'absence de toutes les voyelles
que nous avons vu, la voyelle latine finale qui lue une
d'augmenter la langue, et qui les augmentant en effet, l'el-
me tenaient de puissants moyens de retrocession dans
la derivation soit directe, soit populaire.

Nous dirons notre etude avec peu d'aperu la voyelle lue
tant dans l'orthographe actuelle; la base en est par apres
solide, avec d'apres les trois principes de la langue. Les
etudiens d'abord la voyelle lue diphthongues fortes
ai, ei, oi (ui, oii), et une passons avec les voyelles
qui ont une l'et de union intermediaire.

§ 1. ai.

Les sources de la dipht. ai, historique ou orthographique, sont: 1° a bref et accentué devant m, n (aime, haine, s'aimer, dama, femme, rama, clamat, aeramus, — l'ana rana plana mane grana manus — anus nanus — ana; cf. les dérivés où a = e) sauf après i (cristianus yubianus decanus ligamen canis; — 2° de a plus i (e) sont immédiats: aerem trahere gabi laicus. — 3° de a plus i (e) c, g, j: palare bacia ^{cras} plaga ^{naga} saga ^{nagam} veracus, — acum, majus major raji; — flagi; gracilis factus placitum ^{agilis} flagrante axis ^{basin} nastro ^{castra} fraxinus ^{castra} baxulus; — tacco facio ^{castra} accuro ^{castra} — acium in d'acius; — 4° de a plus i (e) de la syllabe suivante; pro- ou post-ponique: contraria ^{castra} varia ^{castra} — avi, hapes et tous les futurs, basidium ^{castra} basiare in crassiane ^{castra} castr; — 5° en ff, unicum de la contraction d'un au, ae: chare, chare maestre ^{castra} tr aine gaing faire; — 6° en ff, mod. de ei, aur, ff. dans flancu, et, venon, airoid, — depuis encheindre venion Sardaigne cracie deis frois espei; — 7° en ff, unicum de e au ff. dans les rere egre megre (alégre) prain cle. — Nous laissons de côté les trois derniers cas et les cas, sur lesquels nous venons d'insister, comme saurage, et saige, et neutraque campaigne, qui appartiennent à l'ancien et un a la nouvelle langue (sans châtaigne aigne baigue saigne). Nous observons d'abord castra dans les trois cas ci-dessus fondamentaux: devant les nasales, formé de a + e, formé de a + (e) i. Les trois cas paraissent égaux.

Le premier cas nous offre un pléonasm singulier; à deviant en général e: pourquoi devant le nasal l'adjoint il en i? c'est une question que la physiologie pourra seule résoudre; mais elle n'a pas encore l'aboli le point. Mais, que c'est bien un fait physiologique, et constatons que ai n'est pas un e, puisqu'il n'annonçait jamais ensemble, et que l'orthographe même en la confond pas: on ne trouve jamais eus, pleus, reus, etc. Il y a bien un i que quand il y en a un autre (-iaius), l'e separent, et alors vient en ie: paicis chrestiens (Pol.) chrestien (= Christe sul.), pagian (= chief, sul.), Orleans (Cor. d.), chrestien (Pol.). — Nous venons d'observer que ai est tout-à-fait contraire aux deux autres.

Pour les deux autres, la logique, ou plutôt l'induction physiologique qui nous a souvent guidés, nous indique formellement que l'e a dû le surpasser distinctement à côté de l'a, qu'il a protégé en comme plus haut. Dans le premier cas en effet, la gutturale a nécessairement passé par ai ff; cas de ac, ag, on ne peut arriver à ai qu'en passant par ay; dans le 2° cas, l'i de ava paria était déjà demi-voix; il a longtemps huié ou été placé: on trouve contraire l'aire campaine salva gia, — puis contraire l'aire campaine salva gia; et c'est qu'on a d'abord dit contraire etc, puis que la dipht. ai a suivi la marche naturelle, de ai en ae et enfin en ai e. — Ceci constaté en théorie, voyez les enseignements que nous fournit l'observation de plus anciens castra.

On trouve dans le SS. salvarai prendrai plaisir, dans
lul. faire lait; dans Pi. Val. aïet faire fait haïra.
(Dans lul. on remplace maent). Haïre d'après Diq. n'est
avoir permis la diphthongue; mais: il vient d'une forme
hârga. — Dans la Passion nous avons un certain nom-
bre de rimes en ai, et elle riment toujours avec a
pur, d'ail il suit que l'aient s'est sur l'a, et qu'il n'est
gardé sa valeur: faita (percha), vaït (Voldrat), foufait
(ocierant), haït (deat), vaï (ad), maï (venlez),
fait ai (Susnet montet). De même dans le S. Léger:
mesfait (ralat), adumat (extra), haït (parias), haït
(perdone). — Dans le S. Alexis il n'y a malheureu-
sement pas de rime en a pur; dans le rime en a
fein. une se trouve que saïve (Lemus?); de même
dans le Cant. de Cant. saïves = messaget; mais on ne
trouve jamais ai dans le rime en è, on è. On y
trouve toute cette première période de son de l'a et on
peut dans ai; celui de l'i, celui dans tout ven le
de tri- bonne heur, a' en juger par maent dans
lulais. — La Chant. de Nol. nous permet de prendre
sur le fait le passage qui s'opère de ai (ae) à è. En
effet de une offre fin souvent ai dans le rime
en a pur: ais mais vaït amirail, — faire
saïve palie repaire contraire vaïlle aïre Espaigne
de maïlet asaillet vaïllet raïot Polaire; mais à
côté de ut usage déjà très répandu une rime en
ai dans le rime en è: (Nol. ul) fraït saï foufait

ait faitz laïz jamais palais ais ait mais pleït
Lul. baït seït de traicim, dans 280, entre è et à: Pi-
nabel isel mai pleït ait fait ambaït leïal grant
d'amaït, etc). — Ainsi pour l'ijouze et le dialecte de
proïen (français, fin du x^e siècle), le changement de la
diphthongue en simple voyelle est commun. — Not d'urie
29. 174
qu'il n'a fait pas peut-être en même temps. Les poèmes de
Guillaume d'Orange, qui par la langue semblent se rapprocher
de la Bourgogne, nous offrent comme le type de l'alexin: on
n'y trouve pas de rime en a pur, mais à l'a fein on
remarque: baïlle maïre saïche glaïve pagle saïge
aresne deboreres lesaïre deïnaïlle lermes fere atrai
gaïres afetent treta aresne fraïtes ère; — la rime en
è n'a que qq. mots en ai (a pur) formant une catégorie à
part: Es feg mes gale vet ait plet pest mes fet
et plet; dans è fein on rencontre fête de m. aï...
dans le rom. Guil.: braïes laïde deshaïle faire fraïre
maïtre i raïre vïaïge; — dans le autres poèmes on ren-
contre au milieu d'è...: feti fere atrai saïge treta
Hilaïre, mais beaucoup plus rarement qu'on dans le Proïan
(Nol. de fere repaire suffraïte fraïte esclaret braïte
faire ventaille retraïte graïles aïre atrai Seïmes)
— Gornand n'a pas d'ai dans le a (a... e manque);
(è Bourgogne); dans è... il a: fraïte faire; ainsi on peut
plus avant que le Proïan. — Challemaïgne ressemble beau-
coup aux poèmes de Guillaume: ai semble y former une
rime à part: gaberaï maït fraït pcedraï palais di'raï (ad)
on remarque avec palais au milieu d'a; — è et è... manque

- Pour retrouver la même chose dans A. et a.; la vime en a, n'offre pas d'ai; la vime en ai... offre que va -
laige baronnage celle qui se soit paile soige,
faite rivaige glorie; on trouve une amassa peuple en
ai: fait mais pleist fait vaist loi; dans e on n'a pas
d'ai, non plus que dans e... e. En résumé, ai est a' part
ni en a, ni en e; ai... e est avec e... e plus qu'avec
e... e. - Dans filooant, ni en ai dans; une seule fois jeuant
dans l'ai; pas de vime en e; une vime en ai: massant viant
d'ici fait jeuant pleist; à la vime en ai... e reige
de vaist le centage; à la vime en e... e debonaires dep-
taires gaites feite; pas de vime en ai... e. En résumé, dans
les deviens demonans, on a cité une vime peuple en ai, mais
une en ae; ai n'a t'ense plus en a, mais ai... e en
ai... e et off en e... e. - Dans les poems vims la
vite d'ici, est d'abord vite: ai-ai, e-e, ai... e, ai... e, ai... e, ai... e
trouvent est fet, fet, fet, fet, fet. Mais d'ici dans vite de
s'ense on trouve apri = mei; dans vite apri = celi; dans
marie apri = fei; dans vite apri = pei, et vite. Mais
la règle générale est de conformer l'ai... e à l'orthographe
qui est d'ordinaire ai, et comme une vite gardé
français (sans quetter et offer aites). C'est ai... e l'ai... e
de ai... e au vite, le vite (ou ai... e) en vite vite
ce ai... e qu'il est ae partant on le français vite ai, et vite
vite, sans vite quelque ai; une vite de ai... e en vite
culcité (que une vite au vite) comme en vite
pas vite ai... e au français. - L'ancienne vite
français a ai... e des vite vite dans l'ai... e: ai... e
pas vite ai... e par ai... e un vite ai... e de vite français

ai; ai; ai; nous pas que la vite ai... e, ai... e
vite ai; mais si l'ai... e est ai... e, l'ai... e est ai... e
maintenant; on a donc ai au lieu de ae; ai... e
pas ce ai... e également abouti à ai: ai... e, ai... e = ai... e
- Au contraire l'allemand ne contient pas de vite
ni vite ai... e, pas qu'en vite ai... e de vite ai... e
on trouve souvent ai... e: ai... e ai... e (de ai... e, ai... e, ai... e)
en vite ai... e, et ai... e ai... e: ai... e, ai... e ai... e
même pour les vite ai... e ou vite ai... e (de ai... e).
Nous arrivons maintenant à l'époque pour laquelle une vite
des vite ai... e: "ai", dit ai... e, en français le
journa comme une vite ai... e dans les vite de ai... e
laque ai... e ai... e ai... e ai... e, c'est ai... e (ae)
distinctement et ai... e ai... e et ai... e: "Il semble
d'ai... e ai... e qu'il est ai... e ai... e ai... e
celui de l'ai... e. - Ce que dit ai... e sur ai... e ai... e; dans
maint, d'ai... e lui, on entend qu'il est ai... e ai... e
dans ai... e, ai... e, ai... e, on entend l'ai... e et l'ai... e, il faut ai... e
par l'orthographe. Les vite ai... e ai... e ai... e pas ai... e
dans sur ai... e; pour ai... e, ai... e = ai... e. - ai... e de ai... e:
"pas ai... e, de même que les vite qui n'avaient pas de
diphthongue ai... e, et les anciens ai... e, ai... e ai... e
que ai... e ai... e et ai... e, ai... e ai... e ai... e
en ai... e ai... e, comme une vite ai... e ai... e ai... e
en ai... e ai... e, comme le ai... e ai... e ai... e
ai... e ai... e ai... e ai... e ai... e ai... e
pour ai... e ai... e ai... e ai... e ai... e ai... e
que les vite ai... e ai... e ai... e ai... e ai... e
et ai... e, de même les vite, tout en ai... e

Ploovant: amraige Cartaigne raige barnaige, etc. — Les exemples
de ces mots viennent en à sont très plus rares. On n'en trouve
pas naturellement dans Alexi, mais un plus dans Roland, dans
Gornand, dans A. et G., dans Yvain. de Bl., dans Aguis dans
le Ch. d., dans la Pr. d'Or. (saige). Dans le Mon. Gunt,
on n'y a une trace en ai e. par un usage. En
peu de ces cas si rares, on peut affirmer qu'il la période
de amraic l'a était par dans cette prononciation; car
si on faisait venir traie faim gain en à par un pas
saige orage. [Le saige de la Pr. d'Or. est d. d. une faute
pour belle. il n'est à faire dans Orable la belle]. — A partir
de XIII^e siècle on trouve très ces mots écrits souvent avec ai;
et il est extrêmement probable qu'on a affaire à une véritable
prononciation ai; seulement elle est confinée à la partie ouis-
tale de la France; les textes qui l'offrent sont picards ou au moins
brunois, et si on la trouve même en français, il faut en
conclure à une influence d'orthographe et non de prononciation.
En effet on ne trouve jamais ces mots écrits avec ai (saige
pleige etc) et le français actuel ne connaît que l'a.
fautes ~~font en dire~~ la question est plus compliquée pour l'ai
deuxième les nasales, pour quelle français n'a pas ici la
même uniformité. Est ai ^{peu} ^{est} de a devant m, n; e;
de a devant nj (Champaigne); ^{est} ^{est} dans les plus anciens romans,
nos voyons l'ai nasal parfaitement uniforme, qu'il
viens de at^{me}, de auj ou de ant con. ai; Alexi:
D'autant angles étrangers années grandes; Pol. magne
Espaigne faim de ainet reclinet aletquet ~~est~~
et mais le français a traité fort différemment le cas: il

n'a gardé ai que dans a + u, h (aiue, plain); il en l'a fait
arriver dans montaigne Espaigne; au contraire il l'a conservé dans
un grand nombre de ~~est~~ saints, etc; nous sommes le servir
ca, comme tant par la diphtongue y et u vocalisés. — Par
le second, le cas parait être absolument le même que pour
aige, c'est à dire que la prononciation française a toujours
été a, et que la prononciation ai est réelle, mais
d'alloit. Ainsi on trouve les formes en aigne (montaigne
champaigne ^{gaigne} draigne) dans le texte écrit à l'est de la
France; peu à peu cette orthographe s'introduit en France, mais
elle ne parait pas avoir modifié la prononciation; on l'employait
surtout à indiquer la prononciation du gn; mais on ne trouve
pas ces mots écrits avec ai saige orage etc. — Cependant
nous dirons comme châtaigne saige ~~est~~ et une héritée
sur Montaigne. Châtaigne, saige ont leur droit sur l'infleure
de châtain, bain; quant à Montaigne, il est fort probable
qu'il se prononçait mentagne. — Il y a eu des hésitations de
fait entre les quelques uns de ces mots. Voir par. ce qui est
Beige: "Dans saige, plusieurs suppriment l'ai et pronon-
cent saige. De même de gain on a le verbe gaiguer, on
en dit encore aujourd'hui les picards; mais ceux qui parlent
plus purement prononcent gaiguer." — En résumé, ai est dans
champaigne etc est une prononciation réelle pour un certain
nombre de dialectes, mais en français on n'a jamais été qu'
une notation orthographique.
donc question se complique pour ces mots de aille, qu'un autre
ici, et le vrai prononciation de gn; il est de même des
mots en ai, aille, ni est indiquée la prononciation de t.

L'i ici paraît bien n'être introduit que par l'usage
pour indiquer qu'il fallait unir les ai; Mais l'usage
propre avec l'a, du verbe en français. N'y a-t-il pas
de différence essentielle entre batelle & batable; ce qui a
fait précéder la première. Orthographe, dit que les lettres
ai ne pouvaient admettre la seconde. Dans la orthographe
ai, elle vient former en a (est elle en e dans le
Procaud?)

quoiqu'il n'ait pas fait que de la syllabe accentuée.
Avec atout, une l'avois déjà dit, l'usage français ne
diphthongue pas l'a; le fr. veut a introduit par l'a
analogie dans ces mots; aimer aimable aigre reinette
fontaine; mais q. aimer hameçon remède; confre
ces ad exhibition de la diphthongue sur tout plus
tantôt moins fréquente dans les dialectes, auxquels nous
arrivons maintenant.

Ceux de l'ouest n'offrent aucune particularité remar-
quable (normand, picard, breton, celtique) mais q. q.
mots où l'a a été changé en i; en outre dans le normand
et le celtique ai = i: mètre feu pôle chie. — Dans les
dialectes mixtes, ai n'est souvent ae (picard, breton) et
vint a devant les voyelles protector, freigien, romand. Mais
les dialectes picards de l'ouest ont fait comme le
français. — Mais une grande opposition, que nous avons
déjà notée et mentionnée entre les dialectes et le grand
français dans le conjugaison est la plus importante et laquelle
se rapporte à l'usage, le français, le français et
quelques fois le normand. Si en général a 2 ai, ai 2a; l'op-
position est tout à fait remarquable dans les syllabes en question. Cet
ai 2a prononcé e, mais sans doute il n'est prononcé ai.

31. (1/4)

§ 2. — Ei.

26

L'histoire de cette diphthongue offre en français des particularités
très-a fait particulières qui ne se rencontrent dans aucun autre langage.
Je veux parler de sa transformation, pour une partie du moins, en i.
Cette transformation s'est opérée en trois-ou quatre heures: d'abord dans
l'acte dialectal, elle s'est répandue de plus en plus, et s'est acquiescée
dans le français littéraire. Mais ce qui est plus intéressant, c'est que
la transformation se faisait par l'insertion de i, et qu'on ne le voit
nulle part ai et devant a ou tout le moins et devant d'un ai
(après être devenu de) oa, d'autre côté devenu a' ai = ei, ou
plutôt égalant e, et a' ai de la même manière deux parties du
moins de un ai. C'est l'exemple le plus frappant de la mobilité
qui caractérise le vocabulaire français; et en l'absence de ce qui
ont la stabilité de la recherche historique; aucun concept ai
ne pourrait un expliquer comment re est devenu rai; ce n'est
que la connaissance des divers intermédiaires qui nous rend le
fait explicable. — Au reste, quelque la bizarrerie apparente de
l'altération de l'usage de ai de développement et de formation
par la logique que nous avons trouvé déjà signalée dans le
français. — Nous commencerons par les deux premières formes
transformations ultérieures, et prenons l'exemple de l'usage, tel
qu'il se présente dans le P.O., les prov. de Normandie, l'usage
de l'usage, tant en l'usage de ai les sources.

Ei, en a. fr., vient: 1° de ai lat.; meta seta rete paraites;
parapetis credo; sepel debeo; heres spero veni habere
ere; eta stela vela; plemus plemm serenus veni, venia
aveva catena verba verbum; metis tega tres collegis
peso; me te te; il est à remarquer que devant ai et ai
il devient ei (comme devant e d'où il devient ei devant
venia)

remplace l'e' français par ei. Mais surtout dans les mots
finisims, le son était flottant et p. e. et s'approchant des
entre de e'.

de français dans les mots qui appartiennent de cette catégorie qui
ont maintenant o' (sans sauf ceux où e' précède une liquide) et
e' : d'ailleurs nous savons que les dialectes qui ont conservé o'
et e' sont des dialectes qui ont gardé l'ancien français et qui seuls
peuvent nous expliquer la forme française. Aussi, les voyelles
comme s'écrivent une langue française plus ancienne que
les monuments où nous ne les trouvons, c'est par eux seuls
qu'il faut que nous commençons.

La question de l'antériorité de e' sur o' n'aient pas besoin
d'être discutée si on n'aurait résolu sans aucune raison dans
un sens tout-à-fait faux. M. Diez avait dit simplement, sans
autre discussion, que o' avait remplacé l'ancien e' (de l'ancien e').
Il avait fait remarquer que dans les Saax. *gōi* et *deit*, dans l'alt.
coit et *conceide* ne se confondent pas. — L'opinion de M.
Dingy l'a porté à combattre cette question : "Je n'accorde pas,
comme on le fait ordinairement, une plus haute antiquité à l'oi
qu'à l'oï, en ce sens que e' aurait été d'abord employé pour
o' ni l'oi comme aujourd'hui et de suite. Si l'on dit l'alt. ou le
français de Valenciennes, etc. ne nous permettent de tirer une
telle conclusion, parce qu'on ignore par qui et où ont été
écrits les mots qui nous en sont parvenus. Les monuments pro-
teliens, chartes, traités, nous montrent surtout l'oi et l'oï en
parfait accord avec la vocalisation de la période à laquelle les
monuments doivent être rattachés." "On a la p. ou on oit, ou qu'on
à l'air, comme tout d'abord, le peuple et le Gaulois ont eu o' ou oï
d'air." Voy. p. 29, 202, 205, des notes et faux raisonnement à E,

dit-il, *strawant* en o, et o u diphtongue en oi : ainsi de même
n'a dit *veor*, puis *veoi* (en *Dungoy*). *veor*, *uo*, *afet*, *metes*
pour *uoit* venant des *uendens*, *sof* de o' : qui est noté que la
vrai s'écrit est en passant par *veder*? Et comment s'explique
l'oi de i, dans *sot*, *sot*? — Le système, que le *Manuscript*
a connu ne se comprend, le traduit par l'examen. Sans ombre
l'air possible, et e' i' n'ont pu arriver à o' qu'en passant par
la forme intermédiaire ei.

[e' conservé dans les mots en eil comme *vermeil* *soliel* *pa-
reil* *ortel* — *cornelle* *oreille* *treille* *veille*].

Les plus anciens monuments que nous ayons en français ont géni-
ralement été écrits en Anglo-Saxon, et comme le dialecte normand
est particulièrement caractérisé par le maintien de l'ei, il nous s'of-
fre avec une grande pureté. Cels sont l'Alexis, la Chanson
de Roland, le Ps. d'Oxford. Voici par exemple une tirade
du *Chanson de Roland* : *conseill' ei mei neis feisels ei feis*
veir. — Dans le *Charlemagne* : *car eis oitait pait feis*
reis aurent aveir. — Les textes normands de l'époque suivante
ne sont pas moins purs. Ainsi *Phil. Thaon* : *Compt' erwein*
= deoit rei = mei, veit = leit, savoir = veir, Best. metat = eoit
mei = dei, deoit = l'oi — la première le *giant* *ki* *ben* *le* *delavein*,
vait = deit, except = coit. — *Wace* : *rei = fei, tmet = deit,*
poir = savoir, proie = veir, deit = apendit; parties homonymes :
deit *veit* *aveit* *leit* : *Doi mei otrei quei fei mes mei rei*
mes avenit eudei. — *Beneis* : *rei = yodesrei, Ercheufla =*
lei, espeir = aveir, fei = dei, meis = reis. — *Yordan* *Frankome*
et les autres ont un point spécial. Nous avons vu que
souvent les mots normands nous présentent ei pour ai,
feir, seint, pleit, etc. C'est l'indice d'une prononciation unifi-
fiée. Il est remarquable que *g.* fait *niur* *bricaver* *ari* :
faire *aire* *paire* *entraire* *deire* *beire* *afaire* *maire*;

directus legens et de negro precor. (Oute a son ei, d'ouin
souvent, comme une l'airon dit en parlant de l'ê que e =
i : cara tende marchis mercedis.) En dehors de l'accent, e
direct e : creance heritier epees veri mesure plaisir
offense peccax. De la dans la conjugaison du verbe, aspiré ouvert,
prise peccer, cat-ulos, asi-vent. Les mots en ei figurent à
l'antre sont récents : sagesse trilette unline trier, veineux belai-
nier, etc. — 2° de i : plico viceu ligo ^{maie} pisco fisco l'ist,
piper lito recipit vivan, vides sit utrum vites f'item quid,
pelleu pilleu, ferrum, sinus mimat patina delina minus
miror. Encore ici l'ê hors de la trique persiste en direct e :
bien, empeser, pevrée, berage recevoir venoier resoiriller fessil
peler menace d'oise mensur. Della vi-vears, plote-plous,
regr-recessors, bri-besors, etc. — 3° de i bref ou long, en
position romane devant une gutturale : frigidus digitus plectum
exhibatun rigidus (En position latine il persiste : dictu
di-xit, de viciu que e, sans direct). Si ut i se trouve dans
neg-ê et pasu par dems l'ê et vint le jvide à l'ê :
vincere curque puz que frigue (de la dignot (= dignu) unipica).
Outre ce dernier cas, l'ê a une addition materielle (j) à
l'ê provient d'i en position, au de diphthongue se trouve
l'ê auin, bei, aux aton ; puidon dait d'igle explerter
redur veingere ceinture peinture flignant. — 4° Ferma
Celle diphthongue ei, quelle provient de e, m de i, ab
un trait caractéristique du français, inconnu aux autres
langues romanes. Outre (un vel. ea en ggs cas) l'accent
à faire venir à rendre ces deux sons par e. Tous deux de
nature l'anneu de viciu qu'en latin vulgair e et i. l'accent
à faire plus froids, et probablement en un son ei, car les
autres langues offrent ggs ce couple de i, de viciu que le latin

un gain sur un de la haub. mais tandis qu'à son un x et un p²
que passer dans le latin de cette période, il se caractérisa plus
en France et en out à ~~se~~ se développer très abttement en
diphthongue ei, qui devint à son tour subit des changements
si nombreux.

Les plus anciens monuments français nous montrent cette diphthongue
que les étalés : anam n'offe e à la pleu. Serments f savoir
poid) vint; lal. veintre ranciet pleier sostendriet Conci-
ore pieier. Fr. Val. saveiet doicet fereiet soirei (deent) sei-
et, prieret pieiet. — Poèmes de Clermont : ~~deux~~ trois avens
coliar ~~reier~~ preia, etc (malgré la ten dance du scribe à
supprimer ces ei qu'il change en e simple.

Et ei s'at peu maintem en français. Il est vlti d'ailleurs
deant les nasales : veine (pleine verveine (avine), — plein
terrein fein saein (foin); même patène dijaine, sein (sein
humide). En dehors des nasales il est ~~resté~~ dans le français dans
quelques mots : seize ^{seize} treize ^{treize} neige, ni il se paraît pas avoir aucun
ou ni il exprime simplement e. — Le son è est d'ailleurs alic
qu'il a uniquement en français. Mais il est pas alic de
l'origie. En effet, il est clair qu'en l'accent par s'at vint
cote orthographe seu saein, or le m en cet lieu sans
doute possible par des mots comme ranciet ~~et~~ sostendriet.
Ce son était un composé de e et de i; mais quel était la
valeur de l'ê ? était-il un é, un è ou un e ? Cette dernière
supposition ne s'accorde pas avec les cas ni la diphthongue ab
aument; p'ie. était-il un è dans pieier veier coieret (cf. q.
peler fein l'eter). Mais à l'accent è l'ê était sans doute un
é, car une veine l'ate un son è out en et qui s'at bien
faid de viciu é, or le dialecte languisien, un cas en ei,

mais en ei' on trouve tri-bris: rei; sei; trei; fei; paleis.
 lei (air): paleis viameis rei; trei waleis; peime certaine
 estreme pleime veime fruteis semeime; quevre terre
 faire requere veire cuntraire maire retraire afaire
 e eire debonaire traire. — De la ces confusions se li ven
 et que nous avons déj' signalés dans l'orthographe. En
 en regard de l'orthographe ei' pour ai' (anglo-normand) il
 fait pleur l'orthographe ai' pour ei', qui est tel. voir
 en Angloteu, mais qui apporrait avec une certaine régula-
 rité dans des textes qui ont été écrits en Bretagne, Maine,
 Anjou, Touraine. Adam: toi = fai, savoir = mei (P' en
 sa the ule. — Ki l' dext savoir? — heis Adam. — heit
 pas mei, et un pas moi' es, comme dans Bartsch, viis =
 veis, queront = volent, droit = pleit (l. droit), parait = con-
 seil, pame = semaine, soi = otrei, veis = eis, rei = lei,
 fain = certain, vois = trois (tres), viis = saies, voir = vor,
 feis = pleint. — ^{sovere} Diction: ~~viame~~ = regne, fais = denais,
 estait = devant (fait, rai, mai), droit = vaist (indet), dai =
 rai, rai = dai. [S. Thomas: rei trei requei lei fei, —
 pueint defendest seil, etc.] — L'anglais, dans la plupart
 des mots qui de ce genre qui lui viennent du français, a enroulé
 ei: prey palpey, humphay, treir prey, leasure deceire,
 etc. (voir d'après etc). — Le dialecte normand moderne, ainsi
 de la Bretagne française, de l'Anjou et d'une partie du
 Maine ont fidèlement conservé l'ancienne prononciation. Dans
 les provinces de l'Ouest et dans le Centre, il y a hésitation,
 et une hésitation qui se traduit d'une manière à l'ambiguë, en
 vendant par exemple, on dit dans une chartre mei, lei, sei,
 dans le village à côté, moi, toui, soi, et plus loin tou,
 ta, sa (ursa, etc).

39. 26/4 La partie orientale de la France ~~est~~ formée par
 la partie la grande opposition à la partie occidentale.

Dialecte normand, qui semble être la seule langue littorale de
 la France au XI-XIII siècles, de l'Anjou et la Maine au la fin
 de la Sicile, et les dialectes picard, flamand, français ont
 ceux-ci sont d'entre autres les autres. Dans l'orthographe la plus
 usuelle de ces dialectes, e, i' sont rendus par oi. mais
 ce n'est pas la en fait primitif; une l'ancien dit à brisi;
 on peut essayer de le prouver à proteisir.

des monuments antérieurs au milieu du XIII^e s. qui nous
 pourrions ne sont pas très normands. Les poèmes de Clément
 ne le sont peut-être pas; la Cantilène de St Eulalie, la faguer
 de Valenciennes ont été, suivant toute apparence, écrits à l'étranger
 où on les a tenues; ce & toutes une effort pourtant de. Il
 n'y a aucune raison pour attribuer au dialecte normand la
 Chanson de Roland et Le Charlemagne; tout porte au contraire
 à les regarder comme composés dans l'Île de France; et si les
 mots nous fournissent l'orthographe ou l'écrit, les rimes nous donnent
 la prononciation du poète. Or, et c'est là le fait capital qui peut
 seul porter de la lumière dans ces recherches, ei = e, i' n'y
 n'ont jamais avec oi = oi, au. Avec ce caractère, nous
 pouvons distinguer d'un côté, d'une part les poèmes composés
 ei' et écrits en ei', d'autre part les poèmes composés en oi' et
 écrits en ei'. Il y a une fille de France à faillible; c'est l'impos-
 sible. Il diffère suivant les conjugaisons. Dans la première,
 avec est devenu aele, puis se ve oie; dans la 3^e autre,
ebam i' bam ont donné eie. Les textes où les suffixes des
 conjugaisons antérieurs que la 1^{re} viennent avec ceux de la 1^{re} tant
 les textes composés par les gens qui disaient oi' prout; ceux
 où cette veine et brayons s'écrit ont composés par les gens
 qui ne composaient pas les deux vers, quand même les uns disaient oi,

il ne faut voir qu'un usage postérieur. En effet, si le
 rejet a existé d'une certaine époque, l'usage de dialecte
 normand ayant disparu en France, le français - finit dans
 la langue littéraire, et tout ce qui n'est entré en littérature
 fut l'apport de cette langue: mais une partie des textes anciens
 d'origine appartenant à une période antérieure. D'où il
 suit que pour les premières œuvres qui celle qui précèdent,
 nous avons trois séries de textes: 1° ceux qui s'écrivent en;
 2° ceux qui s'écrivent et, mais n'ont l'auteur avant leur date
en; 3° ceux qui sont composés par des gens qui écrivent
 déjà en.

10) Outre les Poèmes de Clément, le Poème de Val, la Cantilène
 de St Eulalie, une Harpée, ^{deux} textes fort anciens: 1° le poème
 de Goumond et Beucobert. Ce poème, en un langage tout latinique,
 raconte la défaite de Normand = irlandais en 892 à Jouvencet
 ou Juvencet par deux en; il se écrit en latin en fragments
 faisant partie suivant toute vraisemblance d'un poème
 dont parle Harpée dans le Chronique de Saint-Rocher; ce
 poème a un caractère tout local, et c'est sans doute composé dans
 le pays. Il nous offre en vers: Campanais Bleis nois reis
 nois pleis avec leis sei veis veis surdeis dicit faz avec,
 leis qui il ont espi a la fin du XII^e siècle; — 2° Le en
 (Douzeième siècle): vers anciens très métrés en; — 3° Le
 Poème d'un petit poète de l'école (meilleur quart du XII^e siècle) à l'effe
 par de rimas, mais l'orthographe est constante: mei, nulle,
 avec, cadent, antoieid. fei, reiz, avec. Mais un texte
 est rare.

Ces de la deuxième catégorie comprennent un grand nombre de
 chansons de geste: d'abord ceux du cycle de Guillaume d'Orange,
 quelle que soit l'origine primitive des traditions sur lesquels ils
 reposent ces poèmes ont du être composés dans tout le cours du XII^e (XI^e)

siècle probablement en France. Exepte au commencement du XII^e
 XIII^e (les plus anciens) ils nous offrent en, mais jamais (la plus an-
 cienne) ne nous offrent les deux en. Vici des tirades en en tirés de
 la en d'Orange (Cor. d. Char. p. 200): effroi occidant
 rei veis chiviri mei jadis postierri lepiris banlais
 post Blin rei courri, — post foi avec espansis sot stin;
 dans le en de Mon. Guillaume: (vrai jousrai) benois
 courri veisoi turquon tiri defois corton (ois?). Dans un
 poème du même cycle postérieur connu sous le Cor. liv.: de-
 triis tiri un foli effri si rei en aparri rei —
 Ogis, le Dauris, par Raumbert de Paris (2^e moitié du XII^e s.): cour-
 nois issot dansis int torroi sot descendot fient Her-
 menfri rei Godofri (espoi) en avoit ostent, — Gupri
 rei ostent dansis (remarque dans le combat avec Brohier noble
 entrais). — Dans A. et G. la rime en en est généralement
 pure (2^e moitié du XII^e siècle, lig., deux autres): corton demourri
 buieris int destent veis bojeris int soi/ doi post (apel-
 lot); dans G. de Bl., la 1^{re} partie est pure: foi qui jadis
 chastoi int stin; dans la 2^e (quart de siècle antérieur), on
 trouve: int sot post gadot faciot palot avoit fent deli-
 vrent gadot destent meurat avoit en avoit; ainsi le
 imparfait de la 1^{re} conjugaison se voit d'ailleurs; et
 sans doute de tous les temps en en, ceux qui ont le en ont fait
 en en et qui alors ont fait la transition. — (Dans Herabre,
 fin du XII^e siècle) nous remarquons dans une rime en en:
 noie voie et — Grifole Blin; dans Paris la Duchesse (XIII^e s.):
 avri = dent etc.). — Qui de Bourg (XII^e s.): vltis dolis
 soi veis rei rei, poi corton veis espi, pur. — Floovant:
 soi destent levot fent (mautai, l. di) nois rei rei avot; —
 soi avot dent en en en moi veis avot; — seis soi veis;

Les différents groupes semblent offrir la transition entre
ei et oi; le 1^{er} groupe de ei vers le second, mais pas
à tous les points qui ne sont le fait d'un franchissement. Les lieux
flamands paraissent offrir pour les masculins; de
A. et A. le seul qui nous les offre elle sont jeu; voir
joie et eue d'ore benesiti voir eue d'ore ferre d'ore
vide guerroyent. — Il est certain qu'il a de 2^e et 3^e une
période de transition, où ei se trouve comme ei, ei car
c'est là, comme on le verra, la seule transition entre les
deux sons [Add. Aspremont, crois]. — En résumé, les chan-
sons de geste, les ^{autres} chansons, nous offrent la transition:
aller, venir, ^{finir} comme jeu, de N. (2^e part), Ogier (2^e part),
saphir ou vois palefrier crois Blin vois ont croit pris
trois Gaufrais vois nous vois trois mi nous crois.
et les poèmes postérieurs de Jean Bodel, vois Bertrand de
Bretagne, Herbert le Duc, Adenet, Girard d'Amiens,
nous montrent la plus entière similitude entre les deux oi.
Cette similitude nous la trouvons déjà dans les œuvres de
l'école française au champ eue qui apparaissent au
XII^e siècle. Il en faudrait deux représentants, Crestien de Troyes
et Ronsard de Houdenc. Dans la Chanson: menjoit - voit,
oserie - trois, aprochierent - voient, chevalchent - voit,
ferre - chausie, les voies - voies, gissent - voient, et de
même envois - vois, angoise - vois, joie - voie, nous
nomme (Gautier de Laigues: oi - vois, joie - vois). Ronsard
de Houdenc: le voie de Paradis: vois - vois Songe d'Isop:
vois - vois, delibroit - vois, joie - vois - vois; vois
de Paradis, vois - vois, vois - vois, vois - vois, vois - vois,
— vois de vois qui le disciple de Crestien et de Ronsard, vois
de vois, fait de vois j'en relève dans le vois. Antec. (1228)

que vois - vois (Crestien de Troyes est qui tant ont fin de 31
trois; — Ronsard et Crestien qui onques bouche de ce
ne dit si vois com il vois; Mais quant qu'il vois il
peuvent le bel vois tantot à plain si com il vois
voisot a main, vois apres eux u'en ont rien vois: Se
j'ai vois aucun esp. Apres la main as vois, vois l'on
glane molt vois). — Les auteurs ne sont pas vois. Un
trois Ronsard, qui est p. b. R. de H., auteur de Gaufrais;
vois - vois, vois - vois, vois - vois, vois - vois, vois - vois,
de Blanchardin: vois - vois, vois - vois, vois - vois,
vois - vois, vois - vois, etc. — Le vois d'Orléans vois au
vois a 1180: vois - vois - vois, vois - vois, vois - vois.
vois. — A partir de la fin du XIII^e siècle le vois qui nous
nous nous appelle vois et vois sans exception: entre oi = ei, oi
oi = oi il n'y a plus aucune différence.
Plais entre la Normandie et les provinces orientales, comment le
comportait l'He de France. Si vois au XIII^e siècle elle
aut en vois, c'est ce qui ne savaient être vois: d'ailleurs
tant la France en était là. On en a la preuve dans le vois
et dans Ogier. Mais dans la seconde moitié du siècle, quel
était l'usage de Paris? On ne peut arguer de Thomas de Pont de
Maxence (Oise, 20 lieues de Paris) parce qu'il s'écrivait en vois pour
de vois Normands. — Il est très probable que ce ne fut pas
en France que se développa la nouvelle vois, mais elle
y fut rapidement introduit. On en a la preuve par le vois,
duos de Bethune, qui vois est évidemment vois en
ou français, fait vois vois avec vois (ei, oi) vois difficile,
ainsi, que tant le vois, d'une époque où déjà le français de Paris

est la seule langue littérale. Mais peut-être cette innovation en-
 vance s.-elle par le haut de l'air, p. i. vint-elle de l'influence des
 francs, picards et flamandais, de la reine Alix de Champagne etc.
 à qui est certain, l'est qu'il y a un contraste réel entre les dialectes
 picards et français. De ce les plus anciens chartes ^{de l'an 1197}
 dans l'astoria, archives de Norman ou l'oise de l'an 1197
 avoient, dort, drature; (1200) faisoit, avoit, avir; (1203) Douce
 moir, avoit; ~~1206~~ etc. — Il ne paraît pas en être le même
 à Paris: on y trouve au XIII^e siècle finissant une ren-
 qu'elle commença entre oi et ei (e, ei): avoit et
 poroit avoit, — devoient et pouvoient, les vint et
 pouvoient, — se vanta, soisanta, — a lui, a sa her, lui
 et ses hors, — pourait, harair, — ~~noir~~, hommes (1278-
 1291). — Mont Herig (1290): semant, deant, valent, po-
 veir, prinet, il avoient et pouvoient avoit. — Cette hé-
 tation le prolonga pendant le XIV^e siècle; avone avoime
 avame (1321), — faible fable (Gueshard).
 Il résulte de ces rapprochements que dans l'île de France il y
 avait une grande inertie sur la prononciation de ces voyelles;
 mais entre les deux systèmes cette prononciation héritait entre les deux
 systèmes; toutefois il paraît certain que le bon langage était
 conforme à celui de Picardie.

Sans ces variations, si une embarras au XIII^e siècle l'en-
 deinte de la région n'a ni dit oil, non Christophe qui le
 triomphe de d'her ei est complet dans la région orientale.
 Il n'est l'œil qui devant y et devant el; en ce
 fait il bran c'est d'office pour le ensalut en position (avoir
 norie, merveille orable courable — tout paraît, et, mais son
 succès sans dans avoit; un par dans jeuneil par que un veron).
 Il faut de l'usage d'explorer la changeant, il y a un œil de l'air

une catégorique de sorts de a genre que une avec jusqu'à peut 32
 l'air de côté.

35. 32) A la division que une avec établi entre les imparfaits
 de la 1^e et des 2 autres conjugaisons en correspond une autre,
 également fondée sur la confusion distinction originelle de
 voyelles et plus tard effacé comme la première. On eût
amatis dans amel, tandis que debiles, curitis doivent
 donner desceis, corois (de m. Dormitio - Dormicio), et par
 la suite des temps, devois corois. — Mais cette distinction
 originelle a complètement disparu, et cela de manière
 honte encore que prosto l'anté, par deux causes, très très
 fondée sur la bérnie d'analogie qui distingue la conjugaison
 française de même déjà caritis: 1^o on a steuda ei (o) ni
 on a de former en e qui n'y avait pas dent; 2^o on a clade
 et pueris de former en e, i, qui avaient dent ei, oi.
 Le point est à peu près oui dans toutes les grammaires: il se
 donne usage on y insister quelque peu, les qui's veai d'oil
 appartient plus en ce à la conjugaison qu'à la phonétique.
 — Fr. Val.: preirets preiet, leists. — De m. m. Cleumb.
requeret preidet, daret, audet, venet. — Alexis 63 queret tu-
veret, mais on l'ine an e (recover curitot), et no min rigaltes
ment aidet, no atendet (= e). — Chauton de notad également
 dans la transition: rimet en e: irez porterez indrez feret (ales)
[sacoz] averez puer retenez (purpauz) sucarez tenez, in ain a
remont curis quelques rimet an ei: porterez averez (amencet) de
valcheriez queriez aiderez demandez. — Chod. 76: entendez
irez parlez; 2) ei: crendrez (in avet me). — f. et g. 1) ei: par-
lez; 2) ei: manque LOI. Dans le peu qui paraissent linguistique
 comme le peu et Guillaume au Colles, A. et G. et G. et M. et G. et tenen

Il est visible que cet oe dipht. oi, dans les langues que nous avons examinées, se compose de o et i, le o précédant qu'elle a eu à dire est oi. Les mots conium, glorij, glorij sont ceux qui le font sentir le plus évidemment; le o est le grain de unité le marchant aussi. — Quand oi a passé à oi, cette dernière instabilité représentait cause le o précédant, et le marchant la fait que nous allons maintenant indiquer, et qui s'appliquent à ce que nous avons appelé la diphtongue finissant.

Ce qui prouve en effet que cette dipht. a été primitive-ment oi, c'est d'abord la comparaison pour la période ancienne l'étude des astronomes; sol. crist. - totit; S. d. moro - totit; Alexis (apologie adj. totit meur glorij); noise grie = totit notre; Rob. blais = for, poi = blai joie = force notre; Charl. poi = fort, joie = noblesse blie; plus tard ces mots ne se produisent plus pour qu'ils soient plus sévères sur l'usage. — Mais alors nous pouvons nous appuyer sur les langues étrangères (Diez): all. schoje roy, françois, trichamp roy avoy Bois coiffe Kun-ton lois; néel. piri formi emni Boi françois. L'anglais, ici comme ailleurs, a conservé fidèlement la prononciation qui s'est perdue en France: voir ce joy antient point (pour glorij maury l'anglais est notre fidèle en dialecte normand, qui avait meur glorij meur). — Le gr. totit de in a. dit totit (totit totit), Magobé; dans le l'edo x 68 totit totit totit totit totit. Le ber-breton, qui a suivi le l'at de la françois poter. — Il est aussi, dans plusieurs langues qui ne paraissent pas en oi qu'elles

se le font accr un odij; elle l'ont fait en supprimant l'i, 24 qui prouve que c'est l'o qui avait l'accent; ainsi: françois, all. talivoor, Kamboor, St. Francois, ruin françois. Cette même suppression de l'i, elle se retrouve dans plusieurs autres dialectes; nous avons déjà dit quel singulier système elle avait fourni à St. Bourg: dès le XIV^e s. dans des provençaux (Servants et Sotte Chauvan, etc) on trouve oi, oi, oi, et cette prononciation est assignée historique dans le dialecte wallon. Il en est de même en lg., on ne dit par exemple: je nois, je nois, je nois, je nois, je nois. Il y a aussi de l'instabilité dans les patois de l'Argo, et dans plusieurs de ceux de Champagne.

Le fait de la destination de diphtongues fortes en français commun à une été faucible; se peut causer les exigences sympathiques de l'articulation et le besoin de rapidité. Il s'agit donc de changer la dipht. oi en faible: mais une diphtongue oi n'est pas possible; les diphtongues faibles se peuvent composer d'une voy. forte + une faible. On pouvait changer oi en oi, de oi faire rois; c'est ce qui me paraît avoir fait dans quelques pays comme la Picardie Louls, où on trouve s'est un vois, et c'est la part qui se fait en français même pour les cas de oi devant les nasales, qui ne s'historicent pas à la modification qu'on a (lois fin ois ois). Mais d'ordinaire il n'en fut pas ainsi, on rapprocha l'o de la 2^e voyelle de la première et on forma la diphtongue ou, qui sans doute s'est peu à peu changée de ou en ou, car une l'at de la françois poter ou, ou, ou, ou sont françois.

Cette transformation d'oi en oe est ~~en~~ en, comme elle
 d'ei en oi, un fait purement français. On a bien en latin
 et en d'autres langues une évolution en apparence correspon-
 dante (pōna pōna ^{pōna} pōna) mais en apparence seulement;
 si derivat va de pui o, mais un pō de pui oē. La
 e et d'ei en oē d'ici ce qui nous chuchote tout à l'i-
 beau. — A quelle époque s'est-il le changement dont il
 s'agit? Il est difficile de le dire. Dès le xv^e siècle on trouve
 des formes qui ne laissent pas de doute, comme: Dorchues, Cor-
 riner, Dragouer, fermouer (oe). Il est même probable que
 le changement remonte plus haut, car et que l'orthographe
 ne le modifie pas plus tard s'écrit de l'usage de la
 de la modification (cf. u = i). Deux qu'il en soit, cette pro-
 nunciation, sauf quelques mots qui nous laissent de côté,
 fut la prononciation constante du xvii^e siècle, comme on
 le verra par les exemples suivants.

[On peut voir qu'à cette époque la vieille prononciation oy
 a complètement disparu. Palsgrave toutefois la conservait en
 "La dipthe. oi", dit-il il a deux sons en fr. : qoy ou la pronon-
 comme une prononciation oy dans boye, coye et tels autres
 mots; et c'est là le son géral, si bien que ces mots forment
 quelque peine moyte moyen oy moy loy de plus en est de
 en oy comme une prononciation dans notre langue. Le passage
 paraît formel, surtout si on considère que par une catégorie de
 mots invariables, ceux oi est dans l'histoire de mots,
 la prononciation n'aurait rien; beaucoup de personnes disent
 moyen loyal loyal voyer coyers, etc.]

Laissons de côté pour le moment les règles de Palsgrave, qui ²⁵
 ne peuvent expliquer qu'à l'aide de ses autres ~~ou~~ ~~est~~ examens,
 les autres grammairiens: ils ont tous d'accord. Dans ce qui dit de
 bri surtout ne peut en être tirée une trace de la pronon-
 tance oi; il en définit par clairement: oi?

37.11) Nous sommes arrivés maintenant à la phrase de oi =
 de, que nous avons essayé d'expliquer à la dernière leçon. Cette
 phrase, je l'ai déjà dit, elle a ce qui dans la langue Götte'sain
 pendant le xvii^e siècle, ~~et~~ dans le xviii^e siècle et dès même la
 plus grande partie de xviii^e. C'est d'elle qui nous allons
 d'abord nous occuper exclusivement, ~~laissant~~ ~~à~~ ~~partir~~ pour
 plus tard les deux grandes modifications, l'une en oi,
 l'autre en oe, phrase qui a paru, avant la 2^e, sur toute
 une catégorie de mots, l'autre qui plus tard a tracé formi-
 le rest de mots de ce genre. Avant la première s'est
 mise en lumière, autant le développement de la seconde
 est obscure; ~~mais~~ ~~à~~ ~~l'égard~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~seconde~~ ~~est~~ ~~obscur~~;
~~mais~~ ~~à~~ ~~l'égard~~ ~~de~~ ~~la~~ ~~seconde~~ ~~est~~ ~~obscur~~. — Ce que je veux actuellement établir, c'est
 la prononciation oe. J'ai dit la dernière fois que oe
 ne pouvait être que transitoire, qu'il devait le changer
 en oi; à quelle époque le changement s'est-il opéré? Il
 est difficile de le dire, nous relevons quelques faits, mais les
 en d'ici nous que nous trouvons sur le point. Les mutations
 du xvii^e s. ont été d'habitude oe; ce n'est pas une
 preuve absolue, car la mutation est puissante, et de oi on
 passait à oe, ce qu'on voit au moins la 1^{re} lettre; Fustier
 est un peu sceptique. Au xviii^e s., il est probable au contraire

que oe était bien de là devant devenir oe; mais
en verrons les raisons par la suite. — Il est prouvé que
l'e de cette diphtongue était e et un é; mais à
devenir, plus habituellement finis, à fin par gague, et
dans la prononciation qui disaient comme oe, c'est un é qui
entend. — Venons aux leurs usages; non pour les
savoir si plus nombreux et plus étendus que l'indien;
c'est la prononciation de cette diphtongue a de tout temps,
et notamment au XIII^e siècle, fort occupé la grammati-
cien, qui la voyaient se modifier sans leurs yeux:
Meignot, qui veut conformer l'orth. à la pron., écrit: gran-
me francogze, honoz, boere, j'auoz tu auoz il
auoz il'auoz, j'auoz etz — j'etoz — j'apuoé. Il
dit du reste expressément que le ou est représenté par
o + e. — Pelletier, dans son Dialecte de Perth. et
per. francogze (1858) écrit de même: diuoz foer foer
auoz. — Pellet (1850): oi vel oy mutinats, et a
retrouvés grecis quoniam pericam et quoniam perum-
ciati nem retinemas, rempe ex e et i. vultantem, pum-
in qui unne grece loquentur, pater typographus, mut
ut simplex idem. — Prouss: moe (oe) (noter zals et)
— èimèè èimèè èimèè — èimèè et koe
~~oe~~ Voilà trois soèts (de l'obj. de Pasquier, qui dit
qui oy n'at pas oe ni paraisent pas avoir le même; il se
fait par un mutin qui n'at dit oi). — H. Estienne:
La dipht. oi n'at venue de grec, avec la pronon-
ciation = foi tœ (Dor.), elle se prononcent d'ord de
vieux, l'un... Il se fait par foi comme plusieurs

qui pensent oi comme oi dans ³⁶ois, au ³⁶est
li: de l'o et diant oi (adv. Morimont, Vorges); pp
un oe vient de: moes poeue pret soer. — Li de
Léont-dien dit que les lettres terminées et la fin de:
j'auis oe même oe tœ. — Thom de Chausse (1578)
somme ex o et e composition produit. — Mead de
Beze (1583): "... un amplius diphtongiz et triphthongiz
sino pinnatiatur, neque ut oai, et dipht. ai pro
ae sive pro e apetto, ut loi oix nisi nisi in
tri oi.

Vais pour la qui concerne le XIII^e siècle. Mais il importe
de remarquer d'ici à présent que, pour un certain nombre
de mots, de la 10^e s. la prononciation en existait con-
séquemment double et l'origine de cette prononciation, & de
l'autre est d'origine; d'après la note (Estienne, Beze),
elle est due à l'influence italienne à la cour; d'après les
autres, c'est un reste de l'ancien dialecte normand (Beze,
Auzière, etc.). La prononciation normande était parfaitement
usitée dans l'île de France, vers le milieu du XIII^e s., et il
y a peu d'apparence qu'un dialecte trahi à l'état de latin
ait usé sur la langue de la cour. Quant à l'influence
italienne, elle peut avoir été telle; toutefois j'ai introuvé
à une date de cette. En effet, cette modification est
d'avis atteint l'un les mots: elle comprend: 1^o les suffixes
et conditionnels; 2^o un certain nombre de noms de peuples
en oi: Français Anglais Français Irlandais Suédois Portugais
Hollandais Polonais Albanais Japonais Hébreux — Russes
— Bulgares Perses Dalmates Grecs Turcs — Syriens
— Arabes — Perses — Indes — etc.; 3^o les

certains mots de cette sorte que monnaie crée balaie
à l'ancien paraitre comme si tu grande; elle a hérité sur et ont écrits
dient sont. — A ce propos de ces mots elle essaye d'expliquer
le texte. Peut-être elle nous apprenait avec le casant d'une
manière, repaître surtout dans les cercles les plus élégants. C'est
le cas de venir pour les nous et le verbe, et pour ceux-ci
deux fleurs italiennes (française anglaise) et par conséquent; mais
elle paraît peu probable pour les imparfaits; c'est la ce que
de mots qui appartiennent à la France même de la langue,
plus accessibles à la onde. Ce verbe dans cette et les autres
figuration populaire, simplement dire au lieu de l'apostrophe
et suis-je la ce générale d'après laquelle le diphtongue se
simplifie (l'absence de l'apostrophe). — Le état est qui nous allons
trouver pour le 16^e s. En finissant cette ou. — (Ce casin
de être une et sonne).

la plus ancienne trace de $e = o$ que j'ai rencontrée et
dans le dialogue de Pelletier (1578); tout ce qui se voit par là
qu'il n'y en ait pas d'antérieur. Meigret n'en dit pas un mot;
mais Pelletier est au plus d'un point plus moderne que
Meigret: "Nous pourrions, fait-il dire à de Beze qui avait
la façon orthog., prêt, aiet, etudiet, et toutes autres
personnes de l'imperf. ind. venant des imparfaits au est, et
tout ce qui nous écrivons prist, et adist: ne nous est heuere
d'en user autrement, car ce se voit faire tout à l'usage, ou
la deducti on et à l'intelligence des mots. Et mesme
aujourd'hui s'en servent qui s'abiment grands courtisans
et bien parlants, qui nous disent: j'aller j'fises, il dret,
il dret; j'ist d'ist. C'est bien dit qu'ils y fussent; j'ne s'en
en un autre cas en par eux; mais faut y a qui j'

soy bien qu'il n'y a plus d'ex qui n'écrit: j'aller j'ist
faisoit il dret d'ist. Le passage important pour que
l'altération a commencé par les femmes en ist; fait il
avec également que ist n'annonçait autrement que ist,
38 1/2) l'en dret. — Ramus ne touche pas ce point, non plus que
Pillot, mais Estienne y revient, pour combattre la première
fin e, qu'il regarde comme italienne, et à laquelle il est
que le premier les mots au est et les imparfaits de tout genre: "On
n'oseut dire françois ni françoise, sur peine d'estre apellé
pedant; mais françois et françoise comme
anglois et angloise; pareillement j'estes je fises je
dret j'aller je venes, ou par j'estois, est, et avies, et
autres il faut user du mesme changement.... Il est certain
que ce n'est devenu premièrement des femmes qui ont
peur d'avoir trop la bouche en disant françois anglois
(1578). — En 1583, Theodore de Beze (Sirey de Saint-Denis).
Husius auteur diphtongue fin qui s'en et latine un
nouvelles et autres expurgant o et solam dipht. ai, i. e.
e apertum retinuerunt; ut Normanni qui pro foi scribunt
et pronuntiant foi, et vulgus Parisiense palet allet,
vent, pro palet, et Stali Franci pro Angli Bi, Bi,
pronuntiant Angli, Bi, Bi, Bi, Bi, Bi, Bi, Bi,
in his Anglice Francice Latine. "L'ancien; distinction oubliée.
El est l'état de la question en XVI^e siècle; en XVII^e siècle
il s'agira de tracer les limites de la nouvelle prononciation, nous
rapporterons avec quelque détail les discussions grammaticales,
para qu'elle nous ramène bien la en ancien d'après le XVII^e siècle
et dans un point de la avec une bonne prononciation. — Il y a des qui ont
françois et franc
dans leur écriture; — Ph. de la Harpe par là, tout est à rebours de ce que
j'en ai dit ailleurs.

a compris les questions de langue - jamais la question n'a
 été plus complètement un art, dont les lois ^{se justifient} ~~se justifient~~ et ne
 se démontrent pas. Les grammairiens s'appuient sur l'usage,
 spécialement de la Cour, puis de Paris; ils ont vu - utiles
 pour constater les prononciations et leur usage. - Il n'a d'abord que
 des témoignages nombreux attestent au XVIII^e ~~de~~ ~~1700~~
 si de la prononciation oe, one, comme celle qui était
 habituelle: c'est la, l'on fait par l'imbric, la prononciation
 normale. Voir p. ex. ce qui est Chifflet, dans son
 Traité de la prononciation: "On l'en de faire sonner l'i,
 on fait sonner après l'o un e ouvert on ai, on bien
 et sans prononcer le f, qui sont le même que l'e ouvert,
 comme voir le soir le Roy very boire, etc. leses: voir
 soair roet moct boaire." - Regnier-Desmarais (1706):
 "En les mots [oi oi est diphtongue] se prononce à
 peu près d'une même sorte, en passant à l'e la prononciation
 ordinaire et en donnant à l'oreille suivante le
 son d'un e plus ou moins ouvert, suivant qu'il a plus à
 l'usage, qui fait que dans globe l'i se prononce comme
 un e extrêmement ouvert, et qui dans proie il ap-
 proche une peu de l'e fermé." - Ainsi, dans les auteurs
 de ce temps, tous les fois qu'on parle de la prononciation nor-
 male de l'oi, il faut entendre oe et un peu ua.
 Il y a maintenant aux exceptions, et par conséquent on ne peut
 l'entendre de cette sorte de mots qui ~~se~~ se séparent de la
 bande générale des mots en oi pour se prononcer ai. Au XVIII^e
 siècle français, on voyait fort bien ce qui est compréhensible, c'est
 que pour un de peuple et le suprafixe, dans un langage ne

nous autorise à croire que la prononciation d'oi est plus ^{ou}
 ans mots que nous avons rangés dans notre troisième catégorie.
 Si on consulte une ancienne au milieu du XVIII^e siècle, on y
 croit par cette prononciation, non seulement les mots
 de cette 3^e catégorie, mais encore un certain nombre d'autres qui
 plus tard rentrent dans l'ordre commun; on peut même
 voir une tendance à interdire ai dans tous les mots (2).
 nous allons entrer sur ce point les autorités grammaticales
 les plus compétentes de l'époque.
 Vaughan, qui publia ses Remarques sur la langue française
 en 1647, commence ainsi sa remarque CX: "Lorsqu'on dit
 oi ont été prononcés comme elle est écrite, on bien en ai. A
 la cour on prononce beaucoup de mots courts avec la diphtongue
 que oi comme s'ils étaient courts avec la diphtongue ai,
 par ce que cette dernière est incomparablement plus douce
 et plus délicate. A mon gré, c'est une des beautés de
 notre langue, à l'ouïr parler, que la prononciation d'oi
 pour oi. Je faisais, prononcés comme il vient d'être écrit,
 Combien a-t-il plus de grâce que si j'étais, en pronon-
 çant à pleine bouche la diphtongue oi, comme l'on fait d'or-
 dinairement au Palais? Mais parce que plusieurs en abusent, et
 prononcent ai quand il faut prononcer oi, il ne sera pas
 inutile d'en faire une remarque." Suit le ~~tableau~~ ^{tableau}, où
 l'auteur n'est pas si scrupuleux touchant au critique: 1^o Dans tous
 les monosyllabes on doit prononcer oi et un ai (l'air, le
 supprime) comme loi. On doit qui non loi si non
 foi et tous les autres dont le radical est grand. Il faut en

il y en a fort peu d'exceptions comme ferd car on dit
soient soit que l'on prononce en ai; ferd, soit, soit
n'est quand on dit soit pour approuver que soit, car alors
il faut dire soit et un pas soit, et quand il s'agit de
dire: p. ex. on dira soit que cela soit ou bien, au
moins les deux soit de la façon qu'ils viennent d'être dits.
..... Tantôt on prononce oi et tantôt ai aux syllabes
qui ne sont pas à la fin des mots, comme on dit boire
meune gloire foie et un pas boire etc., qui sont
une prononciation bien ridicule, et l'on prononce oie
accraie oie accraie comme oie oie pour
oie etc. On peut même admettre que presque partout
où on finissant par le mot se prononce en oi et un oie
ai. Ainsi il faut dire oie avec toute la cour, et
un pas oie avec tout Paris (Paris oie oie oie;
Paris: Quoique cela n'ait rien de oie et oie soient les deux
bons, je n'y pointant qu'oie est le meilleur dans le
discours familier, car dans les compositions relevées et oie
entièrement en vers, je dirai plutôt oie qu'oie). Ven-
gela parole ensuite de oie, sans exception, et de oie, de
peuple, qui n'a pas de différence avec notre usage. Il ne
faut pas toutefois une remarque que oie fait sa oie
oie; et que dans le discours relevé, on oie oie.
certaine prononciation en oi qui a disparu de la langue, oie
l'on et qu'oie a été conservé le Palais. Ainsi sur oie,
Anglais, Paris remarque: "En discours familier et dans
les rues cela est vrai; mais en parlant en public il

font prononcer les Français Anglois Hollandois Flamans; et
quant j'arriverai la veine et oie, j'arriverai oie?
deuxi française, suivant Paris de la Compagnie, qui le
feront conforme au oie." — Chifflet, qui donne la même
en un oie que oie (dit oie et oie oie); oie
ajoutant oie oie oie oie; oie oie oie oie
et oie; mais cela je n'ai vu tout qu'en oie, oie, oie,
vint et oie ont qu'oie oie; "Il est plus d'un
et plus commun entre les bons d'icelle de prononcer oie
oie; toutefois ce n'est pas une faute de dire oie;
oie s' Paris, dans le barreau et dans les chaires des
predicateurs, il y a beaucoup de langues eloquentes qui
se refusent pas à la prononciation." — Ménage: "On prononce
en oie oie 10 fois les noms syllabes; oie oie oie de cette
règle oie oie oie et oie en la signification de oie. Il
est certain qu'on prononce ce dernier mot, en cette signifi-
cation, par un oie oie: quel qu'il soit; oie qu'il en
soit. On dit aussi dans le discours familier: Il faut grand
oie, j'y le oie; mais en parlant en blâmant en oie
quant on s'élève j'y dirai le oie, le oie, le oie,
(le mot pour oie et oie). — oie de oie oie
dans le discours familier; j'y le oie oie. — oie qu'on
prononce par un oie: tous les oie. Et comme on s'en
pas oie et un pas les yeux j'y en pas fait de oie
celle, dans oie oie oie oie oie oie oie oie
vint et oie un oie oie oie oie oie oie,
un oie de G. Lillet. Quand j'arriverai Paris la première

foi, et j'y vis en 1632, on permettait aux poëtes de s'unir
 les imparfaits avec de vobis tenuis en ois ou en oit, par-
 ven que la première ligne fut un de ces mots. Car ainsi on ne
 manquait point à prononcer de même la ligne suivante, qui
 est et en de ces imparfs, comme en ces vers (Théophraste Parisien).
 A peine ay je repris une esprit et une voix, cette phrase m'a
 fait perdre un voile qui j'avois. Et si on voit ces imparfs
 au 1^{er} vers, on voit par les premiers pas ois, ce qui est fait
 une fautive vier. Mais présentement les sortes de vers ne
 sont plus permises. ... Les infinitifs crainte de crainte
 accrainte par crainte crainte ... Le verbe j'avois. On
 dit certain certain et l'on dit l'on dit et l'on dit. On
 dit aussi dit plutôt qu'istat. — 3^o Non je ne me
 disais: nous de peuple. Je dis toujours le Suedois et
 je ne puis souffrir qu'on dise le Suedois; je dis toujours
 en latin le Polonois, mais sans blâmer ceux qui disent
 le Polonois. — Plusieurs disent l'ac. française, la langue
 française, cela n'est pas français. Mais il a été dit de
 dans l'Académie qu'il fallait dire la l'Académie fran-
 çaise, la langue française, cela n'est pas français. — R.
 Guir-Desbarain (1706) qui résume l'usage de la 2^e unité de
 17^o s., s'étend beaucoup sur ce point. Il envoie ainsi toute
 sa règle: "Généralement parlant, l'o et l'i; assemblés dans une
 même syllabe se prononcent comme une diphtongue ou
 l'on entend en même temps le son d'un o et celui d'un
 e ouvert. Mais l'usage ordinaire de la prononciation

excepté de cette règle les verbes être crainte crainte je
 crainte, voyez nettes, et leur des vers; ont fond et ont
 avec tous leurs dérivés; les trois personnes singulières de verbe
 être au subj.; je suis etc et la 3^e p. pl. ils sont; et enfin
 la deu- syllabe de tous les imparfs des verbes. Il y a des mots de
 nature d'aut la deu- syll. se prononce ordinairement par un
 e ouvert, comme français (e) anglais (e), quoique dans les vers
 ou dans un discours suivi ils reçoivent la pen. de la ligne
 générale. Mais il y en a d'autres (dans mod os) qui se
 prononcent toujours même dans la conversation."

En somme, c'est par l'un ou l'autre de ces auteurs, mais ten-
 mes, comme mots qui se prononcent ois, avec ^{un son} ^{ouvert} ^{au lieu}
 que non prononcent ois; fond ois dit ois, —
 crainte etc crainte etc ois certain (voyez nettes). Be-
 lement pour tous les mots, et aussi pour les mots de mots
 et se catégoris on peut également prononcer ois (ois), et
 on le prononce même dans le discours relevé. Pour les
 imparfaits on continue l'usage de ois et à peu près aban-
 donné; on le retrouve cependant au Palais.

Et est l'usage qui crainte la langue littéraire dans
 sa période classique du XVIII^e siècle. Les poëtes, si ce n'est
 la poésie s'en sont servis, une, comme la l'Académie
 mention de ce que nous appelons la grammaire. Mais
 il faut observer que le XVIII^e siècle est fort exigeant pour
 la rimé ocatale, d'où il suit que les poëtes s'en sont
 rognés à l'orthographe usuelle pour les besoins de la rimé ou
 s'abstiennent de certains vers pour ne pas perdre un

venue. Pour ce qui concerne ces deux exemples
 communs & empruntés des exemples à M. Duichet, qui en a
 beaucoup rassemblés, mais les a mal compris: 10 Exemples de
 prononciation en *ai* qui a disparu: malade-nt - peudent (L.)
 surpédent - eudent (M.), diat - deat (d.) eudent - sur-
 pédent, foid - observat (d.), eudent - eci-vent, foid - en-ist
 (Rouveau), seute - ad-iste (M.), plant - accroit - posside
 foid (M.), centi - maite (A.), belette - st-ite (d.)
 deite - Amette, maite - crite (d.), etc - crite (L.)
 accroit - par-iste (B.), accroit - com-iste (A.), 20 Ex-
 emples de prononciation exceptionnelle en *oi* (M. l'abbé l'abbé)
 de mots généralement prononcés en *ai*. Pour les imparfaits
 il n'y en a qu'un exemple (les deux ci-dessus ne l'ont
 pas), c'est dans Racine: M. feroi! c'est un exploit qui me
 v'la l'ist! (2. l'ist), ont à la cas qui m' fait de v'la exploit),
 or il y fait un effet comique, à cause du Palais. Au contraire,
 pour les autres mots (20 et 20) il est loisible de le faire vivre
 en *oi* comme: comi - toi - noi (L.), franci - loi - q'oi -
 -foi (B.), franci - foi (A.), par-oi - oi-ite (B.)
 re-com-oi - foi (A.), j'oi - mou-oi (M.), etc. Il n'a
 sans dire que tous ces mots viennent en *ai*: Indefini pour
 la simplicité on ne les fait vivre qu'entre eux: "L'ist de
 sa tempeur att'ent, le l'ist de l'enlever, seigneur, j'la
 fuitai," a été changé par Racine en "fuyez - la pour j'arrai,"
 39. 187. Cette avant d'arriver à la troisième transformation de la
 diphtongue *oi*, sur vint a petit groupe de mots dans son histoire
 particulier. Elle offre un intérêt assez piquant à cause de
 l'orthographe. Depuis la fin du VIII^e siècle la prononciation
 ces mots offrait un inconvénient réel: on ne savait pas en

juste les quels se prononçaient *oi*. Les explica-
 tions des grammairiens ne suffisaient pas: pour plusieurs
 mots, comme ceux l'astu *oi*, la langue était *oi* inéluctable.
 Dès 1678, un avocat au parlement de Paris nommé Nicolas
 Bérain fit imprimer à Rouen des Remarques sur la langue
 française, où il proposait d'écrire par *ai* ceux des mots en *oi*
 où cette diphtongue se prononçait ainsi, comme: j'oi d'icai,
 j'oi v'ndrai, etc., quoi qu'il en soit, il fait f'ard, j'la
 Erad, un homme drat. On uterore la' les mots où la
 dernière fin. En 1694, un autre grammairien fit la même
 proposition. A la même époque à peu près, de nombreux
 grammairiens (Lesclache et Lartigue) s'unissaient en *ai*
 par *ai*. Cette dernière orthographe était meilleure que
 l'autre rapport; ce fut l'aide qui prévalut, parce qu'elle
 s'éloignait moins de l'ancienne, et surtout parce qu'elle
 eut le bonheur de plaire à Voltaire. On lui fit de très
 d'autres reproches, elle la' résistait presque seule: elle était en
 effet un *ai*, à cause de la confusion. — Indefini, son
 succès fut long à s'établir. D'abord, on étoit encore au
 milieu du XVIII^e siècle (l'Académie n'avait point encore
 attention à la réforme) combat avec vivacité Voltaire sur
 ce point, mais c'est sur la fin de Bérain qu'il lui donna
 des soufflets. Après avoir été en *ai* Bérain: "Pour
 rui j'oi ne vis rien qui s'oppose à cette orthographe, qu'un
 ancien usage qui doit blâmer la vue et la raison," il
 ajouta: "O que la caisme ait bien placé la!" et conclut:
 "Plusieurs de nos jeunes auteurs se plaisent depuis un
 certain temps à écrire: ils chantent j'oi chantai, et

il n'est pas difficile de voir des vers la raison. Ainsi les can-
ticiens d'Alexandre se croyaient parvenus à l'âge de héros
lorsqu'à l'exemple de leur maître ils prendaient la tête
d'un cône. — L'écriture était claire; Voltairin, dans une
lettre à D. O. sur ses Remarques sur Racine, y répondit
en badinant: "j'ai encore une autre représentation à
vous faire. Je sais - je pour un de ~~ces~~ les témoins, les
que vous accusez de m'avoir changé l'orthographe de l'œuvre
qui était française à L. Français, j'ai voulu le dire
par un Français. L'œuvre que j'écris dans l'anglais;
il n'a toujours semblé qu'on doit écrire comme on
parle, par conséquent qu'on ne change pas l'usage, par exemple
que l'on conserve les lettres qui font sentir l'étymologie
et la vraie signification du mot. Comme j'écris fran-
çaise, j'espère que vous me pardonnerez. Vous pourriez
surtout à style anglais à un Français ou à un Français
qui avait ou qui avait été élevé à Paris dans la culture
de bon goût, mais qui s'abuse peu en regardant depuis
ceux qui au milieu des montagnes de glace ont été
et enroulés." — Elle que Voltairin l'a pratiqué, cette
orthographe avec accents que dans la 2^e édition de 1762
si elle le veut pour moi par ce était entièrement à
ceux que vous pourriez avoir écrits. On trouve
"une certaine - elle dans Voltairin, mais dans une partie
de la jeunesse et pour la vie: on peut en faire à
"entier" par ce les mots que vous pourriez avoir écrits.

De là sous le nom d'orthographe de Voltairin, cette ma-
nière d'écrire fut adoptée par ce ~~une~~ nombre de fran-
çais; l'Académie, dans son édition de 1762, continua à
n'en pas tenir compte. Peut-être n'aurait-elle jamais pu l'être
dans le public sans un événement en apparence très peu lié à
la question orthographique. La Révolution française survint,
finie en 1789 et devenue presque aussi tôt, si on le journal
officiel, du moins le plus important des périodiques, adopté,
à partir du 14 janvier 1790, l'orthographe de Voltairin, de
lui avait été recommandée par un projet venu de Rob.
La seule politique vint et exemple, et un fait intéressant,
dans des mots autres soient appelés que Révolution qui.
République française, la restauration ai fut conservée. In-
térêt à qui maintenant à elle op que la tradition clas-
sique résistant, le Journal des Débats, ou Geoffroy avec
quant Voltairin, restant f elle à o. Sur la Restauration,
Voltairin redeint plus populaire que jamais; le classique
se réunissent autour de lui contre la tradition nouvelle et
en 1828 le Journal des Débats passa dans le camp voltai-
rin. De là on peut que l'Académie fixait et accusa,
car elle tenait de peu en dehors journal, et on app
en 1836 elle ad opta défini tivement cette orthographe. de
avait nettement approuvé, ce que la restauration ait dû
quelque temps et en être par elle étendue. "Il y eut
des protestations individuelles remarquables. Chate-
laine, par instance contre Voltairin d'abord, par l'effor-

D'un autre ueltra antique vers le passé, par plusieurs
raisons, ou fantaisies orthographiques, continuée à mainte-
tir et de pratiquer l'ou. d'ailleurs aussi; radical sur tout
de points, et est orthographe d'usage sur l'ou; il est
faux de le maintenir. Chose bien de même.
C'est un cas de ce cas, un cas de plus avec l'ou.
C'est surtout pour qu'il aient appris cette orthographe
dans leur enfance. Avec le temps, on excusait ailleurs
l'effacement de plus en plus; elle est si peu sûr d'être.
Revenons maintenant à l'histoire du genre de cette
figure la diphthongue oi. Pour avoir en l'an XIII
si elle se prononce oi; elle est de même en XIII.
Je permets en cette des exemples; j'ai vu un cas de ce cas
pour le moment du passage de ou à ou, ou j'entends
la deux prononciations en regard. — Cette dernière pronon-
ciation, toute récente, comme une le précédent, dans
l'usage général de la langue, est depuis longtemps per-
due à Paris. D'ici à Palgrave, qui, comme nous
l'avons vu, exprime la langue parisienne, lui attribue
à côté de oi, la prononciation de cette lettre oi: "Si s, t
ou x suivent oi (oy) dans un mot d'une syllabe, l'i doit
toujours être prononcé comme un a, ainsi au lieu de boys
froyz sont écrits voix voix et prononcés voas foas
soat — ce sont voax voax, et de même dans les
mots de plusieurs syllabes si oi est la dernière voyelle du

mot devant s ou t, il faut prononcer l'i comme un ⁴³
aui; ainsi boys francs doit lire oit j'oyt doit
être prononcé voas foas doit lire voat foat,
et de même tous les autres; il faut de même prononcer o et
a ensemble comme une diphthongue, et un d'au a
part distinctement... et quand oy se trouve dans le mot
d'un mot d'au oi immédiatement de s ou de t, l'i de
oy se prononce peu que comme un a: ainsi gloire voye
meuoye n'oye pille ville pollen doivent se pro-
noncer gloare croare meuare veteare poalle
voalle poalle et ainsi tous les autres. — Palgrave
à une tendance à généraliser qui se voit l'au d'au
i'a; tant à que nous entendons de se parler, et que de
le mot de XII siècle, dans la langue parisienne, on dit
dans plusieurs mots oa pour oi. Mais toutefois probable
qu'on avait seulement commencé par le mot en oi; car
dans Villon on trouve déjà foare — boare, et d'autres
ici entre fait — a — fait dans l'analogie de la prononciation
parisienne foare etc. que nous avons signalé en a — foare
de l'e. — Loin qu'il en soit, cette prononciation nous
est souvent signalée, dans le XII^e et le XIII^e siècle, comme
propre au petit peuple de Paris. Il fut un moment de
toute, à la cour, se parler comme le peuple; et est ce que
nous apprennent les lettres d'H. de Valenciennes qui écrit ceux
qui prononcent foas moas; moas moas et de
particulièrement: "Il ne faut pas prononcer moas, foas, foas,

poas, comme le moyen peuple français. — Claude de Saint-
Léon ne veut dit lui de à fait; mais Théodore de Bèze
s'accorde avec Gricourt: "Corruptissima vero Parisiensem
nihilque Doros πηλτις γοργας iantat; pro vobis vobis
ut alii scribunt velle, foire scribunt et pronuntiant
voare et foare, ibi deique pro his troas et has."
Ainsi jusqu'au XVII^e siècle: 1^o oa = oi est resté au
petit peuple français; 2^o il a commencé la même par
les mots oi oi est devant z (ll), et il est resté à
eux où il remplace le mot devant s, l, mais on ne peut
pas avoir encore atteint la même.

Au XVIII^e siècle cette prononciation a été un peu mentionnée
nielle part: et une première le note de parure sans des
documents d'un tout autre genre ni avec la même appor-
tance. Le mot des merveilles comiques ni l'ou vent fait
parle du paysan de curieux de Paris. Or dans la mon-
tagne on affecte d'en dire par oa la dipth. oi, preuve
évidente que ce n'est pas la bonne prononciation et
que c'est allé du peuple. Et en effet, le plus anciennement
si j'en souviens, le trouve dans les pamphlets de Louis
et la France et dans des le Pédant jésuite de Cyrano de
Bergerac; on le retrouve encore au milieu du XVIII^e
siècle dans des comédies: au XVIII^e siècle on le trouve
notamment dans Molière, dans le comte de Bussy-Rabelais. Et une
fois s'abandonner des exemples de Molière (Don Juan). Il
est à remarquer que Molière a toujours rendu le latin les
acteurs de Paris et s. d. d. entend. Et note les mots de l'act. II:

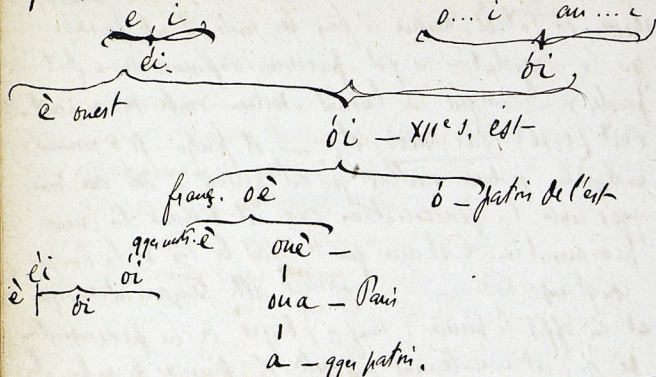
40. 2/3
foas; mais s'abandonner souvent d'autres formes
du XVIII^e siècle, et dès la première moitié, on voit
concomitamment apparaître le son oa; mais on la croit
que la prononciation parisienne, qui évidemment s'élève
est restée aux ces années plus haut. — D'Alibert, qui
s'écrivait vers 1780, mais qui s'est écrit vers 1780, n'en fait aucune
mention. — Du clos un peu, qui s'écrivait en 1784
d'excellentes remarques sur la Grammaire de Port-Royal,
ne connaît que oe, qu'il s'est vu, car, dit-il avec
très raison, "tous les diphtongues ont la voyelle
transitoire et on s'en prononce comme si c'était un
ou, et il fait une seule diphtongue de oe, oi, ainsi que
dans boie, loi, voir, voir. — Dès 1742 pourtant, Bours-
sois avait écrit, en passant, et sans chercher à distinguer: "en
foi, voir, loi, voir, qui, on entend oa, ou et
nullement oi." Plus tard, dans l'Encyclopédie méthodique
(Paris, Panckoucke, 1782, Grammaire, t. I, p. 628), il en
cha a' approfondi davantage: "Il y a des mots où oi est
aujourd'hui plus que toujours changé en oe, d'autres où oi
se change en oa, et d'autres enfin en oa: 1^o oi de pro-
nomme de on l'e a un son ouvert qui approche de l'a
dans foi loi fond tout oiseau j'ai abri fute etc; 2^o oi =
oa: mais j'ai vix tui, la ville de Erich, j'ai, vix, j'ai,
etc; 3^o oi = oa, vix, j'ai, vix, j'ai, vix, j'ai, vix, j'ai, vix, j'ai,
etc. — Les voyelles oi ne peuvent pas se faire avec ces
mots par s'ent (il faut habiter la capitale)." — Les voyelles
dans l'art de parler et d'enrichir correctement la langue
française ont sept s'ent (1797-1822), et la question fait que

après ce passage, on y introduit l'infinitif la règle de Duple.
Celle diphth., dit-il, a encore (ont-ils) tenus autres sous, qu'il
est difficile de répéter sans écart, et qu'on doit appeler d'un
maître habile. Ce sont à peu près: 1^o celui de oué, où l'e a
un son ouvert qui approche de celui de la, li, fi; 2^o
celui de l'oua, moins fort; l'on voit les deux ces at presque
très-rapide de vient; 3^o enfin celui de l'oua pron. comme l'ou
de vient et plus fort, ~~et plus ouvert~~. On prononce loué,
nomas, bonas, soas. — [En 1788, l'abbé Menuequin
ne connaît que oé: oécan, roé, poé, toé. — L'auteur
au sujet d'éléments de la pron. de la l. fr. (Paris, 1803),
dit de la diphth. oi: "Les grammairiens ne s'accordent pas
sur le véritable oi qu'ils ont écrit. — Or la pron. connue
suivie d'un e ouvert commun but, excepté quand il est précédé
des consonnes labiales b f p v. Il faut seulement avoir soin
de donner à l'e beaucoup plus d'ouverture, et même, dans
quelques gramm., un son approchant de celui de l'g, dans
les mots terminés par une l ou un x et dans
les deux syll. des noms au pluriel; après les labiales, on
pron. oua. Ainsi: oécan, toé, roé, soé, toé, toé —
lettre, joé, — des pronas de la pronax, il vnet, la
voux, la foé, une soas, je bonis, le bonas, etc." —
— Il est évident que dans ces deux langues on met l'accent
sur les deux prononciations, une seule et nouvelle, générale et parti-
culière; les grammairiens, les gens de lettres penchent plus pour
la première et il est curieux de voir qu'en 1822 M.
Droch qui rompt le lien de deux, est encore tenu ce
passage dans ses observations. — Cependant, les conclusions

ment de notre siècle au moins la prononciation oua
est devenue générale, à Paris au moins, dans les écoles
classiques, et l'est restée à travers les siècles. Il est probable
que la Révolution ne fut pas sans influence sur ce fait. Les
parlers de Bourgogne ne laissent aucun doute sur ce point. Il
est (1800) voas, noas, etc. — à partir de ce moment
malgré les quelques vieillards qui ont persisté à dire oué dans
quelques mots, la prononciation oua est devenue la bonne
prononciation. C'est ainsi que le fait le lien de la langue;
longtemps dédaigné et méprisé, cette prononciation, qui
est en effet le dernier (sans a) degré de la prononciation
de oi, est maintenant officielle et désigne la autor. Les
sons ont aussi leur fortune.

La prononciation oué s'est maintenue dans la province, et
il y a par conséquent qu'elle y est abandonnée aux paysans.
Elle forme donc une nouvelle catégorie dans une prononcia-
tion provinciale. En effet, un son ouvert de l'une part est (pro-
venant de oi), d'autre part o (provenant de oi). La
prononciation oué est celle de toutes les provinces du centre
de la France: noimas, noimas, noimas noimas noimas
voilà oué oué oué, etc. — Il est à remarquer que dans les
mots poé, au 17^e et au 18^e siècle, on dit oé au lieu de
oué (dit et dit oé etc.) et est devenu généralement oué
quels que les mots et n'est pas subi la réaction qui en
français littéral les a ramené à la prononciation générale
de la diphthongue. — Dans quelques dialectes, on prononce oué
dit, on dit à Paris oua: noa, toa, soa, dans plusieurs parties
de Paris, oué oué oué à Paris au 18^e siècle, ne fut pas un instant.

Voici le tableau géométrique de la diphtongue oi en français.



En suivant cette diphtongue à travers toute les dialectes, nous avons cherché à rendre chaque phase de son développement compréhensible par la phonétique. Le développement n'en offre pas moins un fait assez curieux et bizarre. On a cherché à l'expliquer par les langues celtiques, qui offrent de pleins. mêmes analogues. L'influence des langues celtiques sur la phonétique française ne doit pas être niée; mais on a quelque peine à l'admettre ici, en songeant aux époques où les celtiques n'ont pas perdus le changement incessant de la diphtongue. Voici ce qui se passe en celtique: 1^o au gallois $\bar{e} = oi$: trois (tre), tuscors (tuscorsin), puis = ui, ui trois (trey), Hamroyl (candole), Hooyr (cera), etc; 2^o en corn. = oi: coir (cera), ~~phor (phor)~~, cantant, ~~phor~~ ^{phor} (leuic), encors (incensum) ~~phor~~ et ui: plus, cantant, rei d (rete); 3^o en breton ancien: = oi, oe Hoilan (plebs dan, 862), Nomin or Erispoe. Piskipoe;

en bret. mod. de peu: plez, roedon (refia), et plus tard oa coar (cera), boas (bes, halakta), cloarec, etc. — Le \bar{e} de ce genre intervient dans, ei, a certainement existé, mais on n'en a aucune trace. Au reste en celtique on voit \bar{e} devenir régulièrement oi, oe, puis ui, et le même en breton \bar{e} , oe, puis oa. On a donc, comme en français, $\bar{e} = ei$; et \bar{o} (et le \bar{e} primitif) deviennent l'abrad \bar{o} dans la troisième langue; ce qui oi, en gall. et corn. se développe en ui, oi, en breton en \bar{e} , oa (oué, oua). Une première différence, c'est que l' \bar{e} bref ne le remplace pas de même. Mais en outre l'absence de temps ~~ind~~ la conservation de ces pleins anciens tr. douteux. Comme nous l'avons vu, jusqu'à XII^e s., \bar{e} se trouve dans toute la France; or dès le IX^e s. une forme oi en gallois, et \bar{e} se trouve déjà plus; la forme de \bar{e} dans les deux langues ne peut même qu'il a dû le former à une époque très ancienne. ^{pour la phonétique} de cette sorte sont le plus généralement le résultat du premier: les langues celtiques ont supprimé aussi la dipht. \bar{e} , \bar{o} en un groupe. On a fait à la française (si pleins haut (oui, voir), l'autre comme les Français. Mais \bar{e} apparaît en breton dès les temps les plus anciens (IX^e s.), tandis qu'en fr. il ne paraît pas antérieur au XIV^e s.; quant à \bar{o} , il est impossible d'admettre, à une époque aussi récente, un contact entre le français et le bas-breton. Est-ce qu'on ne peut admettre, cela que le changement d' \bar{e} en \bar{e} répond à une tendance phonétique qui était dans la nature des organes celtiques; mais il est à supposer qu'elle ait été aussi autant de siècles à se manifester. Il est plus vraisemblable de regarder ce \bar{e} ~~plus~~ comme un descendant plus de l'autre ~~et~~ comme le descendant d'un \bar{e} au point de vue phonétique.

comme trace d'une altération dans la prononciation de al:
 Sermon. salvement salbar altesci. — ~~Enl.~~ ~~altesci~~ ~~mal~~
~~chalt~~ (call). — Fr. Val. (Jholt) almosnes. Quelque
 se poursuivre cette innovation; dans tous les textes anciens
 on trouve écrit par al les mots qui plus tard offrent ae.
 Le qui est encore plus frappant, c'est que dans le attmanu
al rime toujours en a. Mais l'ac. abstrude de dis comme
 Genin qui al n'est qu'une manière particulière
 d'écrire au pers. o. Preuves: Alexis o'cu offre par
 d'exemples; Pol.: asalt salz halt Prencesvals mais
 chalz valt chalt defalt chevalzt vassals falt; ~~Pol.~~
 halte altre salse ~~Pol.~~ salbe albe chevalchet alques
 jalne falbe. ~~Les~~ Les textes écrits anciennement
 comme le Pol., le Praticus d'Oxford, le Cantique de Can-
 tiques, ne conservent pas d'autre orthographe. Le Polaud
 est de la fin du X^e siècle; le lus. n'est qu'un nombre du
 XII^e. Le sur se a-t-il reproduit le us. qu'il avait dans
 le perix. bien qu'il ne prononçât plus ainsi; ou bien pro-
 nonçait-il encore comme il a écrit? La seconde hypothèse
 paraît plus probable, vu la négligence avec laquelle s'écrivent
 ce surix, et la comparaison de textes écrits postérieurement.
 En effet, à partir de la fin du XIII^e siècle, les mots anciens
 neurent écrits et prononcés en al avant d'avoir changé
 en ae. D'où cette ~~correction~~ ~~une~~ grande perturbation orthog.
 jusqu'. La tradition maintenait al, la prononciation de
 maintenant ae, et une nouvelle orthographe s'introduisait
 ainsi. Quand les scribes copiaient des textes antérieurs,
 ils remplaçaient généralement al par ae, mais sans
 conséquence: pour un ae finit le deux ae finit. Dans ces

textes ordinaires ou contemporains du surix, si un venonin
 al a été de ae, une devinon en conclue qu'il n'y a pas
 écrit ae; car ~~ce n'est pas dans des textes~~ ~~de~~ ~~ce~~ ~~est~~ ~~ce~~ ~~que~~
 une fautes pour être les textes de cette époque; le cal
 traditionnel se maintient encore très-longtemps. Mais pour
 des textes comme la plupart des chansons de geste, écrits
 très-tôt après l'époque de leur composition, la question est plus
 douteuse. On peut se demander en effet si le changement
 de al en ae ne s'est pas fait dans l'intervalle, et si
 le surix ne s'appuie pas de sa prononciation à un moment
 qu'il écrit. Or c'est précisément le cas pour la plupart d'entre
 et un preux, comme le montre l'état des isux. Chales.
 1. (perz) chevals. 2 (Charles) altes alpe. — Gen. et Ge. 16.
 tondant) vassaus chevals. — Cor. do. 2 (Karl) fauxe
 espalle. — Cham. de d. 2 (armes) altes autre. — Pr. d. 1.
 2 (salle) autre. — A. d. 2 (combates) aube jaunes.
 Floovant 1 (arc) loians fant amirans. 2 (faient) anques
 autre. — C'est un cas semblable à celui que nous avons
 observé pour oi = ei. Mais à remarquer d'ailleurs que
 les isux si abondantes dans le Chanson de Roland de-
 viennent de plus en plus rares dans les preux postérieurs. On
 ne les trouve plus dans aucun preux récent, mais déjà
 dans les plus modernes des attmanu elles sont écrites et ne
 se lisent plus dans ce ae et là dans la isux que par tradition
 et par tolérance. C'est un des éléments de la fixation de la
 date du changement. Remarquons de plus que le changement
 a été une des causes du rajeunissement de isux; car seule-
 ment on écrivait plus tard isux la isux, mais les isux anciens
isux et isux plus.

22

43. ⁴³ Combien les anciens mots sont rares, la période peut-être la plus dénuée de celle qui comprend les deux quarts de milieu du XIII^e siècle. Or c'est dans cette période que s'est accompli le changement en question. Le Breton, il est vrai, n'en offre pas un de trois, et pourtant il en a bien lui-même dans le XI^e siècle; mais n'oublions pas qu'il est d'instabilité. Il en est de même du Po. O. Le Cantique des Cantiques en est également pur. Au contraire dans un texte que j'ai rapporté à tort au VIII^e siècle, mais qui n'est pas un prototypique au milieu, de l'Épître jacobine pour le pape de S. Étienne, on trouve cette forme tout-à-fait constante, bien que l'autre persiste à côté. [Il est d'ailleurs de qui l'auteur est des incertitudes qui tiennent à l'âge de l'écriture du texte]. Le livre des Rois ne connaît pas non plus l'orthographe en an (c'est-à-dire du XII^e siècle). — Dans les textes prototypiques, comme un manuscrit de Serranus de Mariva de Sully, c'est au XII^e siècle, etc., on commence à trouver au pour al; depuis le XIII^e siècle an est la règle, al l'exception. — C'est-à-dire, comme nous l'avons déjà fait conjecturer sur quelques dérivés, vers le milieu du XII^e siècle que le changement s'opéra pour les premières spécialement françaises (picard, français, breton, normand), laissant pour le moment de côté le nord-ouest et l'est. Mais dans quelles conditions a-t-il eu lieu? C'est la question véritablement intéressante. Al ne devient an, à cette première époque, que devant une consonne immu- diatement suivante et dans le corps du mot; dans le milieu vient à des difficultés diverses, le repartir ou disparaître lui-même qu'il y a ou n'y a pas encore une consonne qui lui fasse prendre le son d'usage que nous connaissons. Ainsi: li cheval = cheval, le cheval; li chival, les cheval = chevaux. — Le val (vair vauc), li val = vau, il valt = vaut, vau valin, vau vales, ils valent. Rien n'est plus simple que le peu de. On

ne l'en faut pas longtemps, la. Le des traits caractéristiques de 51
français et de quelques autres mots par les uns des uns
autres; il devait donc arriver que les mots précédant par, quand
ils restaient en un commencement par une consonne, finissent
très comme si la consonne avait fini al dans l'ancien français
mot. C'est en effet ce qui arriva: ainsi on disait d'abord als =
aus, mais al; on dit alors: al homme, au cheval, en; et de même
un, pour un, etc. il est probable que cette invasion de l'au ne
pénétra pas beaucoup plus avant; elle a cependant laissé des
traces en français dans le des locutions canadiennes, où les mots
n'ont pas subi la réaction postérieure et sont arrivés au lieu de
qu'ils sont alimentés par l'ancienne prononciation: et est devenu
dige, à van l'ou, des noms propres, comme Gaspard, Provençol, etc.
word, les composés avec man: (Maupeitain, Maupeitain, Maupeitain, etc.)
maudite, -dite, -gard, -villain, Mamepas, Mamepas, etc.; man-
sade, maupitain, maupitain (mais malgre). — Enfin le français de
qui fut de changer al en an même dans des mots non suivis
d'une consonne, mais terminés par al et qui, sont arrivés à une
consonne, avaient habituellement l'ouille au lieu al, de dire par exemple un cheval
un cheval, mau, etc. Cette dernière phrase n'a pas lieu; j'ai peut-être
un en français littéraire (c'est-à-dire à l'époque de l'usage de l'au) ou en est
par, et est pour bauc), mais on le rencontre dans la patrie de
2^e phase écrit en an pour al; la 1^e est celle normale. Nos
rédacteurs en trois places pour le autre ombre à nous; ont-
parce qu'ils en indiquent ici.
Quelle était au moyen-âge, à partir du XIII^e siècle, la pronon-
ciation de cette diphtongue? Nous admettons que depuis cette
époque, fort est en, on trouve s'ent al, devant une consonne, il
faut lire an; mais qu'at-à que an? Est-ce égale valent
à d, comme est le an moderne? C'est la première heure, en

Examinant les faits, on voit qu'elle ne peut se soutenir. Le
 petit traité d'orthographe d'ant en Anglaise en XIII^e siècle, m.
 vent. citi, dit: *Prima aut mediae syllabae habentis l post
 a (vel e vel o) sillabatum, dum saven alia consonans
 post l sequitur immediati, ipse l debet quasi a penultima;*
 v.g. autrement malveis autres mallalant. Le document at-
 tuel important, paru qu'il n'est un nombre qu'il n'est pas attacher
 ter, d'impotance s'orthographe. Ainsi l = u : qui est de
 est u? Tant il est de qu'at = ~~o~~ l'entree l'express de
 la forme la minus peque s' d'auv cote. ibi. Et u est u?
 autement, auter, l' q' ancien plus a' q'q' confusion entre
 u et u : autrement, etc. — Peris et m. ou dans l'orthographe
 juq' au XII^e siècle, on a qu'on seulement un fait auv ancien
 au XIV^e. Dans la deuxi. du poème sans. Italien l'orthographe
 plus, d'une autre malveis plus ouis ~~et~~ Malveis, — l'autre
 cote maoveri parouoir Maoveri. Il est vrai que cette pen.
 ao est celle de q'q' dialectes Italiens actuels, ~~et~~ ~~de~~ ~~par~~ ~~un~~ ~~is~~
 le post. anc. et moderne dit ave (an): autro, etc., a' l'ort
 de ao dans d'autres dialectes. — Considérant an comme
 la forme fondamentale, nous dirons qu'en thion est ave
 ont devent ao, puis o. Or les faits devent i'a, pas
 fubent, confusior la thion, paru qu'il n'est pas d'une
 iprove observable. Parq'ant ne nous dit rien de bien clair: the
 in the fenne tange Thalbe rounded lythe as we soude
 byn in these wordes in our tange: a daww a uaww
 au hawe, exant where a fenne word begins with
 this diphthong ae, as in these wordes and un auter an
auter aux and an auter and all sache lythes, in which
 they soude the a aluost lythe an o." — Si l'on ne

donne pas de renseignements sur la prononciation — Meigret
 dit que dans an, l'accompliment de a et de u est absurde.
 "Onques langue de François ne la penne en son langage; il
 fait i'erie ao: autre, cheuoi, ~~auv~~ auv, pauve, ma-
 veis, etc." Meigret maître Guillaume dit d'ailleurs, "Il n'y
 n'ay le aveau bien terrible d'opinionette, on trouvera qu'en
 introduisant la diphthongue ao je ne fais qu'acorder l'écriture
 a la prononciation, et proutant ceux de France." Reponse de
 Guillaume des Autels: "Au demeurant, pour montrer la puissance
 de cet e-cavele en ce qu'il dit que ~~autres~~ l'un et l'autre
 voyelle garde la puissance ancien, je ne me vens arder d'antres
 e vaupe qui des veis par, cependant qu'il ambat entre un
 autre, lui coupe le gorier de son glaire ... Je luy demande si c'est
 de sa, un autre veis avec unis, de la en la diphthongue
 de sa nouvelle fange ao, ... Parq'ant j'y en sui pas d'ari de
 laisser la diphth. an, commune a nous et aux latins en
 unis. Par qui lui est peque, par en recevoir un nouvelle
 et insister qui encore temps le genre, devant le cygneux
 examen de l'oreille." — Replique: "Le plus qu'on s'is s'oude
 du monde ne s'antent une qu'il n'oye en ao si un a pen
 un e qui lui est conjoint en une même syllabe." — Pelletier,
 disant entre Meigret: "il t'ent autent vauv mettre un e
 simple." — Ramus: "La 2^e voyelle est la son que nous esci'ons
 par son voyelle a et u, comme en ces mots auter autel
 où nous penne l'auterfois une voyelle indivisible ... C'est
 voyelle a'et un que que (af) un latin (an), elle est orthographe
françoys. Il est d'ari de composer a'et un en un même
 caractere, ainsi que la voy. les composent, au ordiant an an,
 faite en l'ort qu'le l'ort auterfois qu'ce n'est qu'un lettre."

22

équi.

Silence de l'éllet. — Plus extrême: "Cette dipht. a le même son en français qu'en latin. Et se font deux par premier de la même manière mais on unant et unte, ont la même inflexion de deux tons. Cependant la dipht. au en latin a été souvent rem- placé en fr. par un o simple (or, Pol), et nous avons fait au de la syll. al des latins (matra alba)." — Théodore de Bèze: "Hæc diphtingus abito permutantur quæ scribitur, sic ut unum ut vel plerum vel nihil admodum differat ab o vocale, ut aux, faux, vaux, que vix abito unis maie videntur quam o in os, vs, plios. Numquam vero de illa sine permutant ut a et e audiantur, ut qui d'caut autant, plein de pleu ac si supponit aut a - o - tant, fit que fortasse antique et vera lingua diphting. tam per- latio tunc supposita." Conclusion: au XVI^e siècle, les premiers de France n'étant pas liés d'accord sur la permutation de la dipht. au, en la même époque une femme a dit qu'au un son intermédiaire d-o. Ce dernier, depuis Théodore de Bèze, signe seul dans le français (Bèze); mais on verra qu'il s'en est fait un même partant en disant un mot de l'éllet. On a cette diphtingus dans la dialecte et la patois.

53

Proverbiales de Ferabras.

Vi. 4 les uns albergats en compansats corrossats essenhatz ne peuvent vivre en e: ils n'ontent dou pas dans e.

V. 67, 111, 117 Contastinole = la cit de Noble?

Vi. 5 ela = Valaya et paja (P. prade, Pimble)

Vi. 6 ier = hier 158 nommier 191 (addition in Bèze de p. 10)

Contier maior 193.4 en contier 213 gachier 219 demaudier 220

Contier 222 passier 224 levier 227 Collier krambler ergardier

231-3 (add. coisier 230)

7. at. = enjoncat 284

8. ier = en dier? 300 en courrier 315 vantier 319

9. is = jaidis 331 Sarrazis 334 jaidis 344 Patir 354

11. atzto cats 418 des malhatz 420 Banhatz 427 estanatz 429

malvatz 460 escorjat 461 aparellhatz 471 Sapiatz 473 Engin

code 476 avansatz 477 meranhatz 482 Sapiatz 489

12 utz = us 24

13 atz = colcats 582 corrossatz 589 Raychatz 583 comensatz al- bergatz 591-2 corrossatz 597 Sapiatz 606 batyatz 610

14 at = quenegar renegar 617-8 onchar 624

15 is = ranius 629

16 at = fulhat (rai 94) emayatz 660 (effeiz 125) las- sate 667 (jesmels 149) Vergonhatz 684 (Vergondes 171) emayatz, 691 (effeiz 176)

17 ar = jutjat 694 (sauver 191) raijatz 704 (deser 204) icha-

707 (d'aver 215)

18 et =

19 atz = palayatz 746 Sapiatz 749 (de grès 263) restanatz

752 (des batyatz 704) (des batyatz 704) (des batyatz 704) (des batyatz 704)

Depuis 753 desent commencent en France dans le fr. une nouvelle arde, tant q' on ne commença q' à 768

22

équi.